



HAL
open science

Les travaux de défense des châteaux delphinaux pendant la guerre de Cent Ans. Etude des réparations d'après les comptes de châtelainies au XIVe siècle

Nathalie Nicolas

► **To cite this version:**

Nathalie Nicolas. Les travaux de défense des châteaux delphinaux pendant la guerre de Cent Ans. Etude des réparations d'après les comptes de châtelainies au XIVe siècle. *Archéologie médiévale*, 2000, 30-31, pp.175-198. halshs-01282994

HAL Id: halshs-01282994

<https://shs.hal.science/halshs-01282994v1>

Submitted on 4 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nathalie NICOLAS

**Les travaux de défense des châteaux delphinaux
pendant la guerre de Cent Ans**
Étude des réparations d'après les comptes de châtelainies
au XIV^e siècle

ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE, tome 30-31, 2000-2001
CNRS Éditions

LES TRAVAUX DE DÉFENSE DES CHÂTEAUX DELPHINAUX PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS

Étude des réparations d'après les comptes de châtelainies
au XIV^e siècle

Nathalie NICOLAS*

Mots clés : château, Dauphiné, guerre de Cent Ans, réparations, routiers, Gap, Embrun, Briançon.

Key words : castle, Dauphiné, the Hundred Years' War, repairs, routiers, Gap, Embrun, Briançon.

Schlüsselwörter : Burg, Dauphiné, Instandsetzungsarbeiten, Wegelagerer, Gap, Embrun, Briançon.

Résumé : La lecture monumentale des châteaux delphinaux situés aujourd'hui dans le département des Hautes-Alpes, ainsi que les châteaux des évêques de Gap et des archevêques d'Embrun, s'arrête devant ces « carcasses » de châteaux presque tous abandonnés : seuls les châteaux de Picomtal aux Crots, de Tallard et de La Bâtie-Vieille sont encore entretenus ; celui de Château-Queyras est agrandi jusqu'au XIX^e siècle. Pourtant, une étude systématique des sources manuscrites, reposant sur les dépenses enregistrées dans les comptes de châtelainies entre 1360 et 1400, permet de s'assurer que ces châteaux, peu entretenus pendant la première moitié du XIV^e siècle parce que peu menacés, ont été réparés et agrandis au moment où des compagnies de routiers dévastaient la région. Nous proposons d'analyser la teneur et la qualité de telles réparations ainsi que le rôle des constructions nouvelles en cette fin de XIV^e siècle.

Abstract : *Defensive works of the Delphinaux castles during the Hundred Years' War. A study of repairs, based on the 14th century castle accounts.* Interpretation of the monumental remains of the delphinaux castles, in the present day Hautes-Alpes department, along with those belonging to the Bishops of Gap and the Archbishops of Embrun, is more than hindered by their skeletal state, almost all of them having been abandoned: only the Picomtal aux Crots, de Tallard et de la Bâtie-Vieille castles are still maintained ; the Château-Queyras castle was enlarged through to the 19th century. Nevertheless, a systematic study of written sources, based on records of expenditure in the castle accounts between 1360 and 1400, inform us that although these castles were hardly upkept during the first half of the 14th century, being relatively unthreatened, they were repaired and extended when compagnies de routiers (groups of temporarily unemployed mercenaries) devastated the region. We propose an analysis of the nature and the quality of such restoration as well as the role of new constructions towards the end of the 15th century.

* Doctorante, Université de Provence.

Zusammenfassung : Die Arbeiten an den Verteidigungsanlagen der Burgen während des Hundertjährigen Krieges in der Dauphiné. Studie zu den Instandsetzungsarbeiten nach den Rechnungsbüchern der Burgvogteien im XIV. Jahrhundert. Die bauliche Erforschung der im heutigen Dep. Hautes-Alpes gelegenen Burgen der Dauphiné sowie der Burgen der Bischöfe von Gap und der Erzbischöfe von Embrun ist nahezu bei all diesen wüst gewordenen Burgruinen sehr schwierig : allein die Burgen von Picomtal aux Crots, Tallard und La Bâtie-Vieille wurden noch unterhalten ; indes ein systematisches Studium der Schriftquellen, die auf die registrierten Ausgaben der Burgvogteien zwischen 1360 und 1400 basieren, gestattet es zu belegen, dass diese Burgen, die während der ersten Hälfte des XIV. Jahrhunderts nur wenig unterhalten wurden, da sie kaum bedroht waren, in der Epoche, als die Soldateska die Gegend verwüstete, instandgesetzt, ja sogar ausgebaut wurden. Unser Ziel ist es, Ausmass und Qualität dieser Instandsetzungsarbeiten sowie die Rolle der neuen Anlagen Ende dieses XIV. Jahrhunderts zu analysieren.

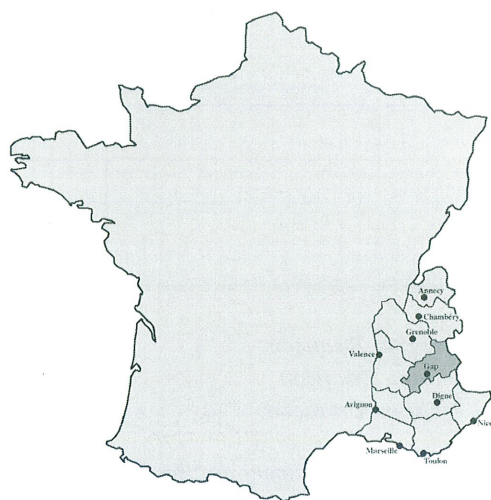


Fig. 1 Carte de situation générale
(© M. Leynaud, AD Hautes-Alpes, 2000).

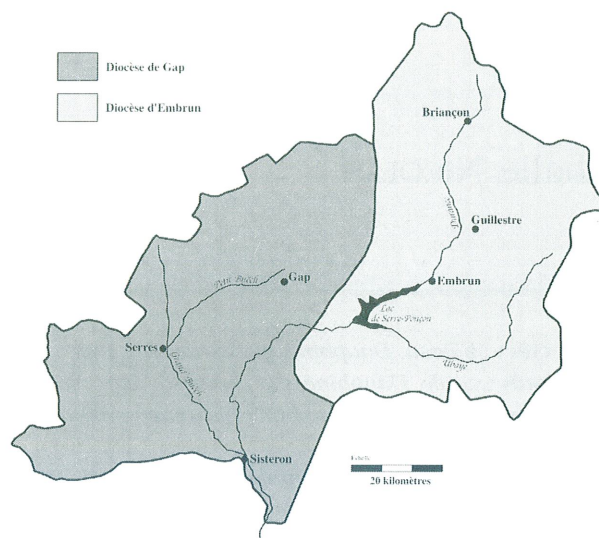


Fig 2 Carte des diocèses de Gap et d'embrun
(© M. Leynaud, AD Hautes-Alpes, 2000).

Les châteaux de montagne du haut Dauphiné n'ont fait l'objet d'aucune synthèse récente¹ et la présente étude a pour objectif de compléter la connaissance des châteaux construits dans les diocèses de Gap et d'Embrun, à 100 km au sud de Grenoble (fig. 1 et 2)². De Gap à Briançon, ces châteaux ont des caractères communs : la forme des ouvertures de tir et les modes de construction en sont les plus significatifs. Ces fortifications, propriétés du Dauphin, de l'évêque de Gap ou de l'archevêque d'Embrun, assument *a priori* une fonction militaire secondaire, de par leur situation géographique.

Malgré cette position excentrée, les bandes armées et les Compagnies de routiers, d'abord signalées en Provence (1356), pénètrent dans le diocèse d'Embrun à partir de 1368.

Les décisions prises par le Conseil delphinal et par le gouverneur du Dauphiné, Raoul de Louppy, répondent alors à la nécessité de mettre en défense le sud du Dauphiné. Jusqu'à la fin du xiv^e siècle, chevauchées et réparations de châteaux accompagnent chaque passage des bandes de routiers dans la région³.

Durant une courte période (1368-1400), l'étude conjointe des comptes de châtelainies et des archives communales éclaire les réactions des communautés villageoises face au fait de guerre. Les conséquences directes de cette guerre chronique se lisent dans la multiplication des travaux enregistrés après 1368 : nous proposons d'en étudier la qualité et le coût à travers quelques exemples significatifs.

1. REY-HUCHARD 1971 ; MAZARD 1990.

2. Cet article est la synthèse de notre mémoire de DEA : NICOLAS 1996.

3. Sur la guerre et les hommes, voir : CONTAMINE, GUYOTJEANNIN 1996.

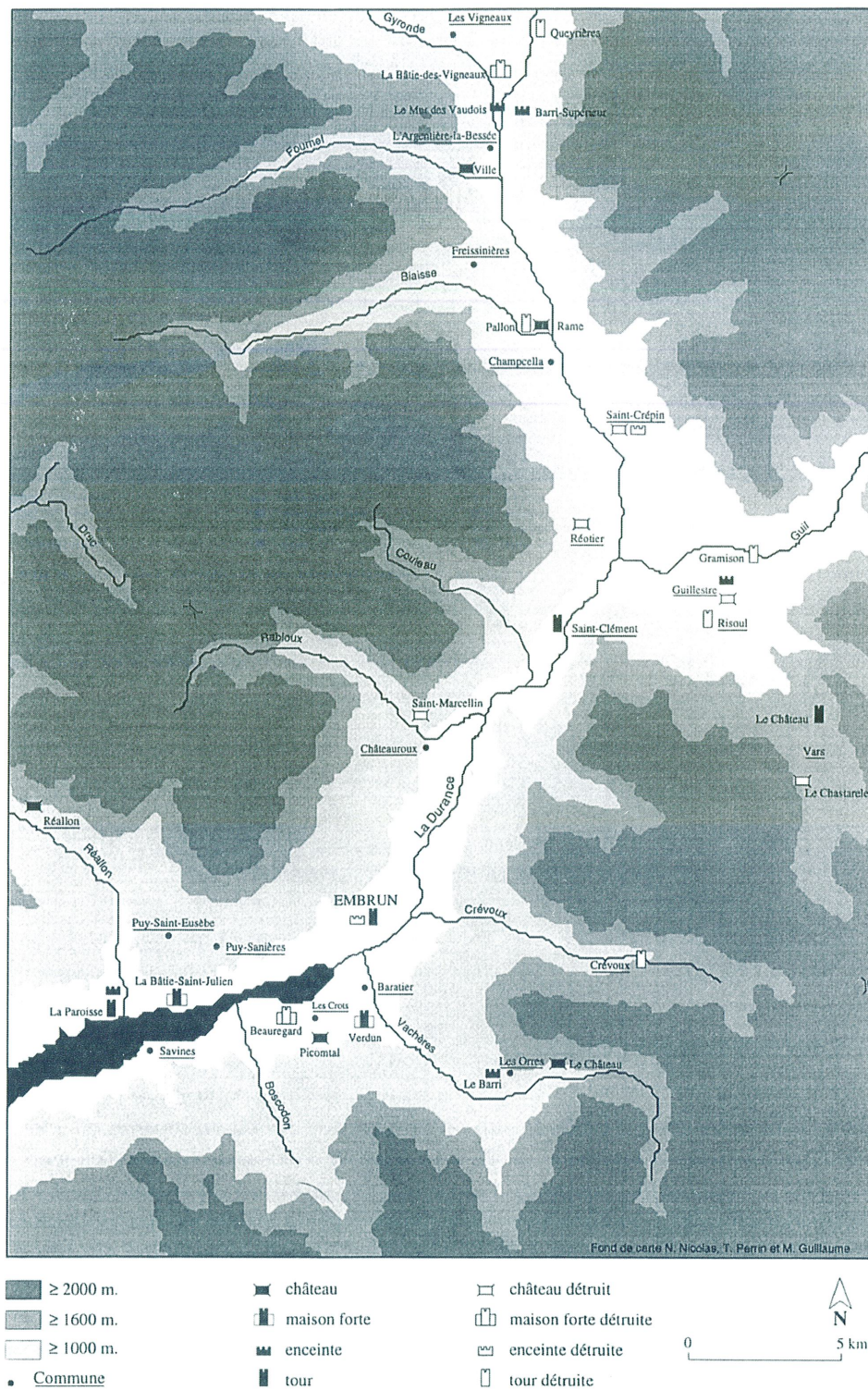


Fig 3 Carte des fortifications embrunaises (© N. Nicolas, M. Guillaume et T. Perrin, 1995).

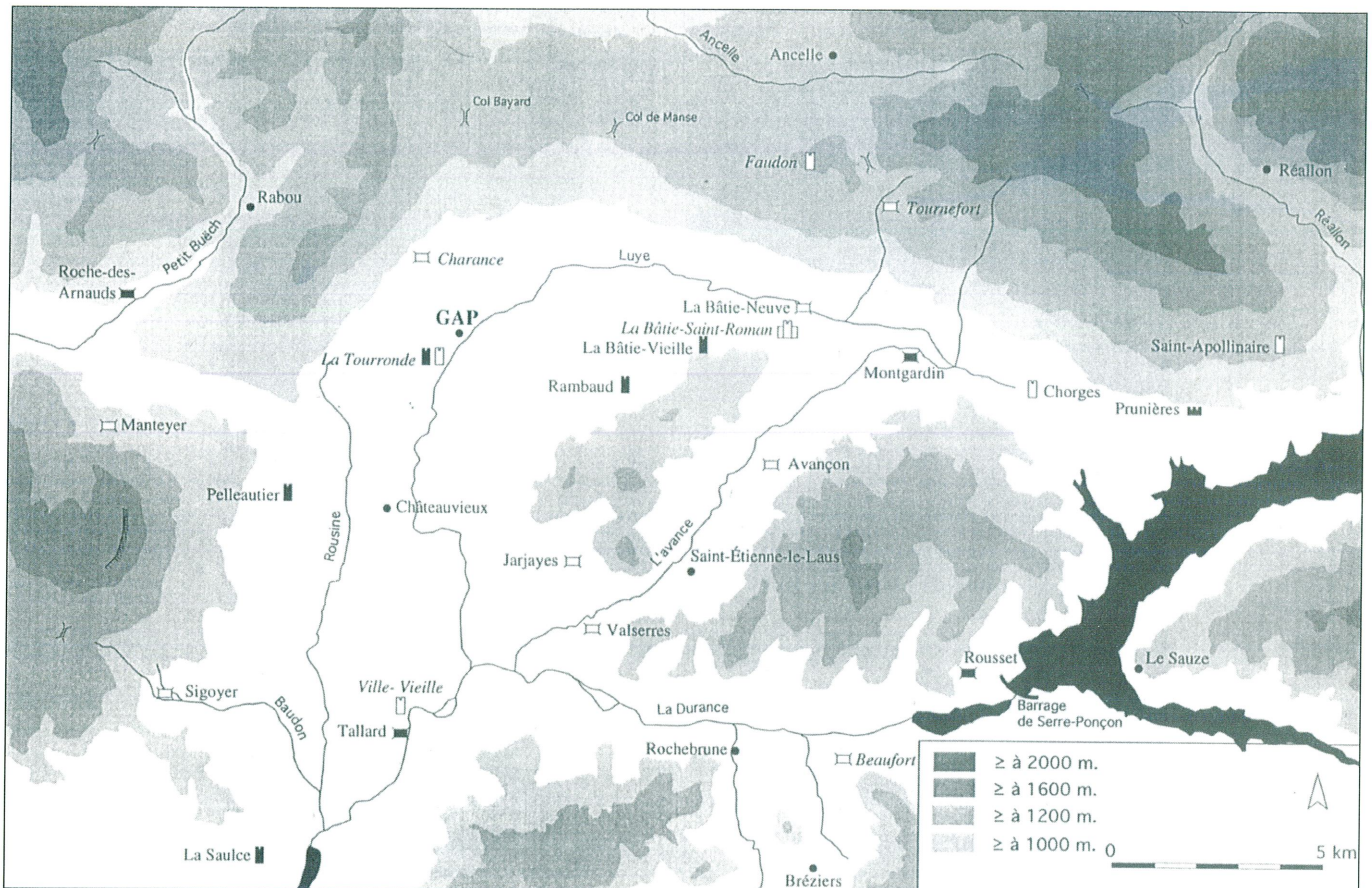


Fig. 4 Carte des fortifications gapençaises.

1. LES CHÂTEAUX ALPINS : SITES ET ANALYSES MONUMENTALES

1.1. DES CHÂTEAUX ENTRE DAUPHINÉ ET PROVENCE

Les châteaux étudiés ici sont situés dans la partie la plus orientale du Dauphiné (bailliages de l'Embrunais et du Briançonnais) ainsi que dans le bailliage du Gapençais qui jouxte, dans ses limites méridionales, la Provence. Le Briançonnais, le Queyras et le Champsaur sont intégrés dans le domaine delphinal depuis la première moitié du XI^e siècle. Le Pertuis Rostan constitue la limite sud du Briançonnais avec le comté d'Embrun. Ce dernier, comme le comté de Gap, est annexé au Dauphiné depuis 1232⁴.

Dans le diocèse d'Embrun, la Durance marque la limite

entre le Dauphiné et la Provence où les archevêques d'Embrun possèdent néanmoins quelques *castra* (Bréziers, Beaufort et le Sauze), depuis le milieu du XII^e siècle. Depuis 1210, l'archevêque et le dauphin se partagent la suzeraineté et la juridiction haute à Embrun, Espinasses, Montgardin, Rousset et Chorges. Dans ce bourg, ils possédaient même une tour en commun, réparée en 1369 (fig. 3).

Dans le diocèse de Gap, Pelleautier, Fouillouse, Lardier, La Saulce et Tallard appartiennent à la Provence depuis 1262 (hommage de Féraud de Barras, commandeur de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem à Charles d'Anjou)⁵. En 1322, Arnaud de Trians, neveu du pape Jean XXII, acquiert la terre de Tallard en échange de terres situées en Italie méridionale. Érigée en comté en 1326, cette terre sera annexée au Dauphiné en 1513 (fig. 4).

4. En fait depuis 1202, date du mariage entre le dauphin Guigues André et Béatrix de Sabran, petite-fille du comte de Forcalquier. Par ce mariage, le Gapençais et l'Embrunais, entre le Buëch et la Durance, et jusqu'à Sisteron, sont remis au dauphin.

5. POINDRON 1968, p. 217-218.

Tableau des fortifications des régions embrunaise et briançonnaise

Commune, Lieu-dit	Tour isolée		Château Maison- forte	Enceinte fortifiée	Chapelle castrale	Premières mentions
	ronde	carrée				
Argentière-la-Bessée (L') / St-Martin-de-Queyrières, barri⁶				X		1379 ? (<i>murorum Foraminis Rostagni</i>)
Argentière-la-Bessée (L'), <i>Pertuis Rostan</i>						1365 (<i>porta foraminis Rostagni</i>)
Argentière-la-Bessée (L'), Ville			X	X		1202 (<i>castrum de Argenteria</i>), 1329 (<i>menia</i>)
Baratier, <i>Verdun</i>			m-forte			1404
Briançon			X	X	X	1073 (<i>castrum</i>) ⁷ , 1339 (<i>capella Beati Stephani</i>)
Champcella, Rame				X	X	1321 (<i>villa, menium</i>)
Château-Ville-Vieille, Château-Queyras			X	X	X	1265 (<i>castrum</i>), 1339 (<i>capella</i>)
Châteauroux, Saint-Marcellin	X	X	X	X	X	1218 (<i>Castri Radulphi</i>), 1236 (<i>turrim</i>), 1245 (<i>barrium</i>), 1332 (<i>ecclesie dicti castri</i>)
Chorges	X (plan inconnu)			X		1020 (<i>castrum</i>) ⁸ , 1062 (<i>villa</i>), 1277 (<i>menia</i>), 1369 (<i>turre comuni</i>)
Crévoux, Vière	X			X		v.1430 (<i>castrum, villa</i>)
Crots				X		1373 (<i>fortum et turra</i>)
Crots, <i>Beauregard</i>			m-forte			1268 (tour de Beauregard)
Crots, Picomtal			X			1368 (<i>castro de Crotis, in Podio Comitali</i>)
Embrun				X		1177 (<i>munitiones</i>) 1218 (<i>extra muros</i>)
Embrun, palais delphinal			X			1263

6. Sites en caractère gras : avec vestiges en élévation.

7. COLLINO 1908, p. 30, charte n° 24 : «*Ego Guigo comes qui a infirmitate detentus in brianconi castro (...) et Martino bujus brianconensis castri castellano*».8. GUÉRARD 1857, t. 2, p. 529, charte n° 1057 : «*in castro que nuncupatur Caturicas*».

Commune, Lieu-dit	Tour isolée		Château Maison- forte	Enceinte fortifiée	Chapelle castrale	Premières mentions
		ronde carrée				
Embrun, Tour Brune		X				1105 (<i>palatio episcopi</i>), 1177 (<i>turrem archiepiscopi</i>)
Freissinières, <i>Pallon</i>	X (plan inconnu)					1402 (fort)
Guillestre, bourg				X		1390 (<i>fortificationem</i>)
Guillestre, château			X			1299 (<i>castrum, villa</i>)
Guillestre, <i>Gramison</i>		X				1150-53 (<i>Gramisonum</i>), 1430 (<i>turris</i>)
Orres (Les), Château			X			1127 (<i>castellum</i>)
Orres (Les), Fort				X		1570 (fort)
Prunières, <i>Vièrè</i>				X		1333 (<i>castrum, menia</i>)
Réallon, le Fort			X			1371 (<i>fortalicium</i>) ⁹ , 1532 (château avec son fort clos de murailles)
Réotier			X	X	X	1314 (<i>castrum</i>), 1390 (<i>capella</i>)
Risoul			X			1374 (<i>fortalissium</i>)
Risoul, <i>Barbein</i>			X			1150-53 (<i>feudum quod tenebat A. de Berbeno</i>), v. 1430 (<i>castrum</i>)
Saint-Clément		X				1215 (<i>turrim</i>)
Saint-Crépin			X	X		1150 (<i>castrum</i>), 1180 (<i>Sancto Crispino</i>) ¹⁰ , 1265 (château) ¹¹
Saint-Martin de Queyrières, <i>Queyrières</i>			X		X	1265 (<i>turrim</i>), 1339 (<i>castrum</i>)
Savines, Bâtie-Saint-Julien			X m-forte			1340
Savines, La Paroisse				X	X	1269 (<i>castrum</i>), 1331 (<i>capelle</i>)

9. ROMAN 1888, p. 85 d'après Archives départementales de l'Isère (désormais AD Isère), *De facto Sabime*.

10. GUÉRARD 1857, t. 2, p. 366, charte n° 934 : «*Petrus de Sancto Crispino, prior Caturicensis*».

11. CHEVALIER 1913-1928, t. 2, p. 731, n° 10224.

Commune, Lieu-dit	Tour isolée		Château Maison- forte	Enceinte fortifiée	Chapelle castrale	Premières mentions
	ronde	carrée				
Vars, <i>le Chastarelet</i>						v. 1273 (<i>parochia nostre Done</i>)
Vars, <i>Château</i>	X					1150-53 (<i>Varcium</i>), v. 1273 (<i>parochia sancti Marcellini</i>), v. 1430 (<i>castrum</i>)
Vigneaux (Les), <i>Bâtie- des-Vigneaux</i>			X m-forte			1244 (<i>bastida</i>)
Vigneaux (Les), <i>Mur des Vaudois</i>				X		1376

Fig. 5 Tableau des fortifications des régions embrunaise et briançonnaise.

Au nord de Gap, la vallée du Champsaur se divise en deux châtelaneries delphinales : celle de Montorcier (paroisses de Saint-Michel de Chaillol, Sainte-Marie de Chabottes, Chabottones, Saint-Jean et Saint-Nicolas de Montorcier, Champoléon, Orcières et Saint-Barthélémy de Buissard) et celle du Champsaur (Aubessagne, Saint-Bonnet, Ancelle, Saint-Julien, Saint-Eusèbe, Bénévent, Saint-Léger et Laye). Les châteaux de ces deux chefs-lieux de châtelaneries, Montorcier (commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas) et la tour delphinale de Saint-Bonnet, réparée en 1381, sont aujourd'hui détruits.

1.2. PRÉSENTATION DES SITES

Toutes zones confondues, 37 sites présentent des vestiges de fortifications (fig. 5 et 6). Les fortifications isolées (donjons, châteaux et enceintes) représentent 21 sites. Parmi elles, sont recensés des donjons (tours de Pallon, Gramison, Risoul, Saint-Clément, Vars, La Tourronde, Pelleautier et La Saulce), des châteaux (Château-Queyras, Picomtal, *Le château* des Orres, Réallon, Barbein, Queyrières, Avançon, *Villevieille* à Châteauevieux, Manteyer, Rambaud et Rousset) et des enceintes (le *Mur des Vaudois* et le *Barri*, en rive droite et rive gauche de la Durance, *Le fort* des Orres).

Par ailleurs, cinq maisons fortes, représentant également des sites isolés, sont attestées depuis la première moitié du XIII^e siècle - pour les plus anciennes. Elles ont été très rema-

niées (*Verdun* à Baratier, *La Bâtie-Saint-Julien* à Savines) voire entièrement détruites (*Beauregard* aux Crots, *La Bâtie-des-Vigneaux* aux Vigneaux et *Charance* à Gap).

Les bourgs fortifiés, au nombre de 21, associent un *castrum* à une enceinte villageoise : *Ville* à L'Argentière-La-Bessée, *Rame* à Champcella, *Saint-Marcellin* de Châteauroux, Chorges, Crévoux, Crots, Guillestre, Prunières, Réotier, Saint-Crépin, *La Paroisse* de Savines, La Bâtie-Neuve, La Bâtie-Vieille, Jarjayes, Rabou, La Roche-des-Arnauds, Sigoyer, Tallard, Valsertes, Upaix et Lazer.

Enfin, si Briançon est le plus ancien *castrum* du Dauphin, les villes de Gap et d'Embrun, sièges du pouvoir ecclésiastique, possèdent aussi des quartiers delphinaux (*Chaussières* à Gap, *Le Planiol* à Embrun).

Dans cette région située entre Provence et Dauphiné, les caractéristiques de l'architecture civile et religieuse sont mieux connues que celles du domaine militaire. La question de la persistance de certains modes de construction est évoquée par G. Dartevelle qui a notamment étudié les modes de voûtement des églises haut-alpines et certains aménagements récurrents, comme le *réal*¹². De même, de nombreuses formes architecturales issues de la Renaissance sont connues très tardivement dans l'architecture civile. Ainsi, les linteaux en accolade sont encore employés couramment dans les fermes du Champsaur construites aux XVIII^e et XIX^e siècles¹³.

12. Le *réal* désigne le portail précédé d'un dais reposant sur des colonnes : DARTVELLE 1990, p. 17.

13. Au XIX^e siècle, « dans le bas-Champsaur subsistent en grand nombre des formes architecturales du XVI^e siècle : croisées, linteaux en accolade, moulures et chanfreins » : MALLÉ 1983, p. 45.

Commune, <i>Lieu-dit</i>	Tour isolée ronde carrée		Château, maison- forte	Enceinte fortifiée	Chapelle castrale	Premières mentions
Avançon			X			1088 (<i>castrum</i>) ¹⁴
Avançon, <i>Bâtie-Saint-Roman</i>			maison forte			1297
Bâtie-Neuve (La)			X	X		1238 (<i>bastiam novam</i>)
Bâtie-Vieille (La)	polygonale					1 2 3 8 (<i>bastiam veterem</i>)
Châteauvieux, <i>Villevieille</i>			X			1238 (<i>castrum de Talarno vetus</i>)
Gap, <i>Charance</i>			Bâtie			1309 (<i>affare</i>) 1331 (<i>castro de bastida</i>)
Gap, La Tourronde	X					1338 (<i>turrim et fortallicium</i>)
Jarjayes			X	X		1257 (<i>castrum</i>), 1339 (<i>menia</i>)
Lazer			X	X		1238 (<i>castrum</i>)
Manteyer			X		X	1245 (<i>castrum, capelle dicti castri</i>), 1283 (<i>fortalicio</i>)
Pelleautier		X				1262 (<i>castrum</i>)
Rambaud			X			1184 (<i>castrum</i>)
Rabou				X		1184 (<i>castrum</i>)
Roche-des-Arnauds (La)			X	X	X	1226 (<i>castrum</i>), 1286 (<i>barrium</i>), 1357 (<i>capella</i>)
Rousset			X			1050 (<i>castrum</i>) ¹⁵
Saulce (La)		X				1215 (<i>castrum</i>)
Sigoyer			X	X	X ?	1256 (<i>castrum</i>), 1395 (<i>menia</i>)
Tallard			X	X	X	1215 (<i>castrum, villa</i>), 1299 (<i>fortallicium</i>)
Upaix	X			X		1253 (<i>castrum, palacium</i>)
Valserres			X	X		1257 (<i>castrum</i>), 1395 (<i>castellum, portale dicti loci</i>)

Fig. 6 Tableau des fortifications gapençaises.

14. GUILLAUME 1881, p. 157-159.

15. GUÉRARD 1857, t. 2, p. 38, charte n° 696 : «*Stephanus Russinus, de castro Rosseto*».

1.3. DES TOURS ISOLÉES AUX CHÂTEAUX DELPHINAUX : APERÇU DES PLANS DE MASSE

La *tour sarrazine* de Saint-Clément et la *tour Brune* d'Embrun adoptent toutes deux un plan quadrangulaire. La première, entièrement conservée, possède trois étages planchéiés et pas moins de seize archères réparties en quinconce sur les quatre faces de la tour (7,50 x 7,50 m à l'extérieur). Avec son accès primitif à l'étage et l'épaisseur de ses murs à la base (1,50 m), cette tour de guet contrôle les accès de la plaine de la Durance. Mentionnée en 1215, elle a été construite durant la seconde moitié du XIII^e siècle (fig. 7 et 8). Mais les expertises des possessions de l'archevêque d'Embrun, Rostain d'Ancédune, réalisées en 1508, suggèrent l'aspect dérisoire de ces châteaux au bas Moyen Âge et notamment de la tour de Saint-Clément. L'entrée et la toiture nécessitent d'être réparées et la tour, déclarée inhabitable, sert alors de réserve à grains¹⁶.

Plus au sud, notons que les châteaux des évêques de Gap sont tous mentionnés avant la fin du XIII^e siècle – à l'exception de la *bastide* de Charance. Ces châteaux, aux plans plus diversifiés, présentent également quelques innovations architecturales. Ainsi la tour de La Bâtie-Vieille, rectangulaire à l'intérieur (3,10 x 4,50 m), d'une surface habitable déjà faible à cause de l'épaisseur de ses murs (1,90 m à la base), est encore amoindrie à l'est où un massif semi-circulaire atteint quatre mètres d'épaisseur. À quelques kilomètres de là, le donjon circulaire de La Bâtie-Neuve était muni d'un éperon dirigé également à l'est pour protéger l'entrée du château. L'intérieur de ce donjon adoptait un plan carré (4 x 4 m) et, comme à La Bâtie-Vieille, il n'était accessible que par une porte située en hauteur. Ce donjon à éperon, construit entre 1238 et 1257, constitue sans doute un prolongement technique des aménagements de la tour de La Bâtie-Vieille¹⁷ (fig. 9).

Les archevêques d'Embrun et les évêques de Gap ne sont pas les seuls commanditaires et l'on doit à quelques seigneurs locaux le soin d'avoir aménagé et agrandi leurs résidences fortifiées, dans la vallée de la Durance. C'est le cas du château de Tallard acquis par Arnaud de Trians en 1322, mais existant en 1300, date à laquelle une transaction est passée dans

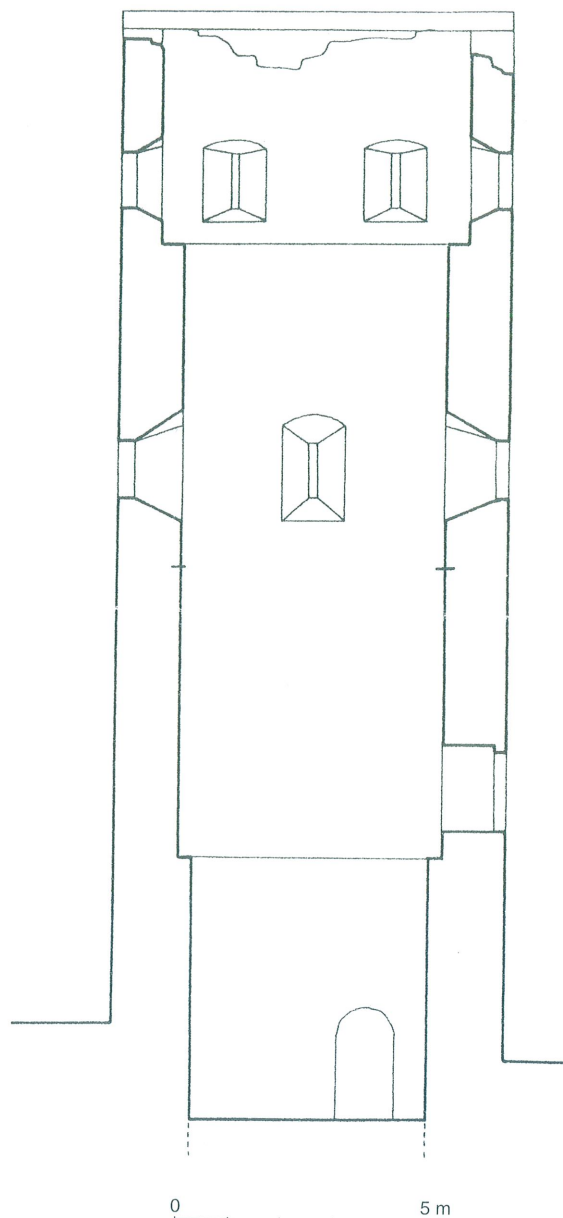


Fig. 7 Coupe de la tour de Saint-Clément
(© Inventaire Général, J.-Y. Lossy et S. Meyer, 1971).

16. AD Isère, B 3010, ff 772 v^o- 773 r^o, 11 avril 1508 : «*Interrogati si ipse dominus archiepiscopus habebat ibidem aliquod castrum, domum seu fortalitium, qui responderunt quod non, nisi dumtaxat unam turrim que non est habitabilis et non servit ipsi domino archiepiscopo nisi ad tenendum blada que recoligit in ipso loco Sancti Clementis, que turris fuit per mecum dictis probis visitata et reperi ipsam turrim prout supra dicti probi retulerunt et in introitu seu portali dicte turris indiget aliquali reparatione et etiam in copertura*».

17. Le château de La Bâtie-Neuve a été rasé en 1951 à la suite d'un accident.

«*la salle du fort*». Le donjon de plan carré, élevé au centre d'une cour triangulaire, elle-même flanquée par deux tours semi-circulaires et une tour polygonale, correspond à un plan fréquemment employé au début du XIV^e siècle, notamment en Gascogne¹⁸. Ce plan-type comprend une vaste

18. Voir par exemple, en Gironde, le château de Roquetaillade (commune de Mazère) : GARDELLES 1980, p. 46.



Fig. 8 Photographie de la tour de Saint-Clément, prise du sud-est (© N. Nicolas, 1996).

enceinte quadrangulaire cantonnée de tours d'angles saillantes, un donjon carré et des bâtiments annexes adossés à la courtine. À Tallard, ce plan est beaucoup plus irrégulier à cause de la topographie qui dicte la position surélevée du donjon et des tours de flanquement.

Le dauphin est un commanditaire majeur dans cette région montagneuse où quelques châteaux delphinaux – Briançon,

Château-Queyras, Queyrières, Embrun, Réotier et Upaix – suffisent à contrôler les accès par la vallée de la Durance et du Guil (Château-Queyras) ainsi que les terres détenues par les deux grandes seigneuries ecclésiastiques – l'évêque de Gap et l'archevêque d'Embrun. Les châteaux delphinaux de Briançon, de Château-Queyras et de Queyrières associent tous un donjon carré, une enceinte (*receptus mureus*) et une chapelle castrale¹⁹ (fig. 10). Même si les dimensions de chaque bâtiment varient – l'enceinte du *castrum* de Briançon est deux fois plus grande que celles de Château-Queyras et de Queyrières – les descriptions effectuées en 1339 suscitent interrogation, d'autant que les vestiges architecturaux n'autorisent pas une critique de ces sources²⁰. Malgré tout, les donjons de ces châteaux delphinaux sont tous mentionnés dans la seconde moitié du XIII^e siècle, comme celui de Queyrières dont l'entretien et la garde incombent aux habitants dès 1265²¹.

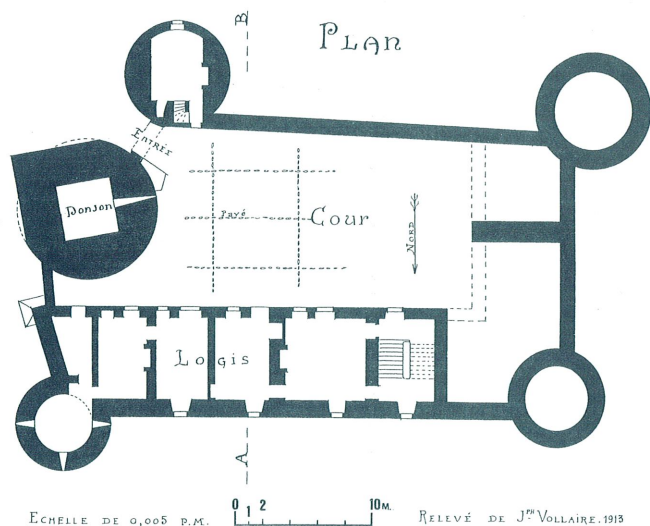


Fig. 9 Plan du château de La Bâtie-Neuve (© Joseph Voltaire, AD Hautes-Alpes, 1913).

19. Visites des châteaux en 1339 : AD Isère, 8 B 24, ff 64-66 (Briançon), f° 71 r° (Queyrières) et ff 78-80 (Château-Queyras).

20. Ces visites sont réalisées par le dauphin Humbert II qui négocie la cession du Briançonnais, du marquisat de Césanne, du Champsaur, du Grésivaudan, de la Terre-de-la-Tour et du Faucigny au Pape : FIERRO 1965, p. 1-3.

21. Archives départementales des Hautes-Alpes (désormais AD Hautes-Alpes) E 285, f° 7 v° : «*Homines de Cayreria (...) debere debent tamen manutene turrim de Cayreria et tempore necessitatis debent pro posse suo custodire et ad raydam omnes convenire.*»

	BRIANCON	CHÂTEAU-QUEYRAS	QUEYRIÈRES
Tour	hauteur : 24,60 m côté : 12,28 m	hauteur : 17,40 m côté : 9,72 m	hauteur : 24,60 m côté : 11,25 m
Chapelle	Saint-Étienne : 10,23 x 6,14 m	Saint-Nicolas : 9,20 x 5,15 m	Saint-Michel : 10,23 x 4,10 m
Enceinte	périmètre : 245,60 m	périmètre : 140,15 m	périmètre : 137 m

Fig. 10 Les châteaux delphinaux de Briançon, Château-Queyras et Queyrières.

Derrière ce plan stéréotypé existent des variantes puisqu'à Château-Dauphin, château delphinal construit en 1336, le donjon est une tour ronde²². Ce plan circulaire, teinté ici de prestige, est employé à La Roche-des-Arnauds, terre placée sous la suzeraineté du comte de Valentinois à la fin du XIII^e siècle (diamètre extérieur de 11,70 m) et à La Tourronde, où le dauphin construit une tour ronde massive (diamètre extérieur de 13 m) en 1338, aux portes de la ville de Gap.

1.4. DES OUVERTURES DE TIR ARCHAÏQUES

Les ouvertures de tir recensées étonnent par leur simplicité, si bien qu'aucune évolution typologique ne laisse supposer une adaptation aux armes à feu. Seuls quelques exemples tardifs, mais excentrés et mal connus historiquement, se rattachent à l'utilisation de l'artillerie²³. Hormis ces exceptions, les archères suivent toutes le prototype de l'archère « en sifflet », à ébrasement interne triangulaire, à fente droite (0,70 mètre en moyenne) et à plancher plat²⁴ (fig. 11). Ces archères, généralement datées de la seconde moitié du XIII^e siècle en région montagneuse²⁵, représentent pourtant « le type le plus ancien, dont l'usage est général jusqu'à la fin du XIII^e siècle et que l'on a continué à utiliser sporadiquement, même après l'invention de modèles plus élaborés »²⁶. En effet, ce type d'archère est encore attesté dans des construc-

tions datées entre 1370 et 1380, à la tour de l'Abattoir d'Embrun (tour de flanquement de l'enceinte urbaine) et au *Mur des Vaudois* (Les Vigneaux).

Peu de textes relatent la construction des ouvertures de tir, qu'elles soient pour armes de jet ou pour armes à feu. Cependant, un regard vers des châteaux situés sur la frontière nord du Dauphiné (Isère), à Quirieu en 1418 et à Voiron en 1498, permet de constater que les aménagements d'archères et de canonnières sont contemporains, parfois même sur un même site. En effet, six archères et trois canonnières sont construites au château de Quirieu en 1418. Ces archères sont aménagées en croix pour faciliter le tir à l'arbalète sans ouvrir la huchette en bois qui protège l'ouverture²⁷. Plus tard à Voiron, sont encore aménagées trois archères et seulement une canonnière dans l'enceinte du château²⁸.

Cet immobilisme ne reflète-t-il pas les hésitations dans le choix de l'armement? En effet, à Voiron, onze bombardes et six arbalètes sont recensées, en 1419, puis une bombarde et dix arbalètes avec leurs caisses de traits en 1422. Enfin, cinq canons montés sur chevalets sont inventoriés au château en 1498, année où une seule canonnière y est aménagée²⁹! Les armes trouvées dans les châteaux du Dauphiné méridional ne font que confirmer ces éléments. Ainsi, au château de Briançon, la mention de pièces d'artillerie est anecdotique (deux bombardelles projetant des boulets de pierre, quatre sacs de poudre) et elles ne concurrencent ni les armes de trait, ni les armes d'ast (douze haches, douze lances, six arbalètes à girelles, une arbalète à tour, cinq arbalètes à pied et dix caisses de viretons) en 1418³⁰.

27. Le terme d'arbalétrière conviendrait mieux ici mais il n'apparaît pas dans le texte. AD Isère, B 3122, ff 164-166 (18 mars 1418) : « *Item murus a parte Rhodani tendendo a dicta bertrachia ad turrim rotundam fiant tres merleti plani et alii tres ad gironum in quibus sunt archerie croysiate pro trabendo ad balistam sine apperiendo mantellum* ».

28. AD Isère, B 3130, pièce (14 avril 1498).

29. AD Isère, B 4363, 2 pièces (2 mars 1419 et 8 septembre 1422) et B 4362, f° 7 r° (21 novembre 1498).

30. AD Isère, 9 B 30 bis, ff 59-67.

22. CHEVALIER 1913-1928, t. 5, p. 725, n° 29838; AD Isère, 8 B 30, ff 72-84.

23. Au château de Rousset, les archères-percées, anciennes archères adaptées aux armes à feu par le percement d'un orifice circulaire, sont par définition difficiles à dater. À Tallard, outre la généralisation de l'utilisation des canonnières à la française, se trouve aussi une étrange ouverture de tir, entre l'archère en rame et la canonnière. Cette ouverture destinée aux armes de jet a été agrandie pour l'utilisation des armes à feu, à l'extrême fin du XIV^e siècle. Typologie des ouvertures de tir, d'après MESQUI 1979, p. 91-127.

24. Vocabulaire et typologie d'après SAILHAN 1991.

25. MESQUI 1979, p. 102.

26. SAILHAN 1991, p. 58.



Fig. 11 Photographie d'une archère de la tour de Réallon (© N. Nicolas, 1996).

Ainsi, le mélange des armes de trait et des armes à feu au xv^e siècle explique partiellement, d'une part, l'absence d'évolution typologique relevée dans les archères des châteaux alpins et, d'autre part, l'aménagement concomitant d'archères et de canonniers sur des sites pourtant voués à un rôle défensif de premier ordre – les châteaux de Quirieu et de Voiron sont en effet élevés sur la frontière delphino-savojarde.

1.5. MATÉRIAUX ET MODES DE CONSTRUCTION

Les types de parement varient peu d'une construction à l'autre et l'absence de construction appareillée est une constante. Seul le site de *Ville à l'Argentière-la-Bessée* fait exception. La chemise de ce château, élevé sur un rocher de plus de 10 mètres, est ainsi constituée de petits moellons taillés et disposés en assises réglées (20 x 20 cm-20 x 30 cm et 15 x 15 cm-15 x 20 cm selon les parements). Une partie du rocher a servi de carrière pour l'édification de ce château situé à proximité d'une mine de plomb argentifère, concédée par l'empereur Frédéric 1^{er} au dauphin Guigues V en 1155. La singularité des modes de construction de ce château qui contrôle l'entrée des gorges du Fournel pourrait donc s'expliquer par l'importance des revenus d'exploitation que la mine générerait³¹. À proximité de ce site, le *Mur des Vaudois*

est simplement aménagé avec des galets – y compris les archères – liés avec un mortier très pauvre en chaux (fig. 12 et 13). Les galets et le sable sont extraits de la Durance³².

La pierre de taille est rarement employée pour l'ensemble d'une construction et la *tour Brune* d'Embrun, avec ses parements à bossages, est une exception notable. En effet, l'utilisation de la pierre de taille se cantonne le plus souvent à l'encadrement des ouvertures comme les portes, les baies ou les ouvertures de tirs en tuf ainsi qu'aux chaînages d'angle en calcaire. De même, quelques réparations localisées mentionnent le recours à la pierre de taille comme à Montalquier, en 1385, où la terrasse sommitale de la tour est aménagée avec de la pierre provenant de Saint-Bonnet en Champsaur, à plus de quinze kilomètres

31. ANCEL 1995, p. 161-193.

32. Par exemple : AD Isère, 8 B 654, f° 43 v°, châtelanie d'Upaix (24 juin 1382-24 juin 1383) : «*Item petit sibi deduci quos solvit Remundo Pauli de Upaysio pro Vic LXII somatis arene adducis a fluminie Durancie quod distat ab Upaysio dimidia leuca (...)*» ; AD Isère, 8 B 660, f° 359 r°, châtelanie de Briançon (24 juin 1388-24 juin 1389) : «*Item in dicto computo super quadam solutione facta Jobanni Atenulphi de Brianconio et Jordano Jordani ascendente VI flor., VI gros. pro precio facto eidem Jordano dato per magistrum operum pro muro fiendo in puteo dicti loci et pro extrabendo quadam quantitatem sabloni de ripperia Durancie pro reparatione dicti castri arrestatur sic loquatur quia non constat de precio facto de quo cavetur in serie*».



Fig. 12 Photographie d'une archère du Mur des Vaudois
(© N. Nicolas, 1996).

de Gap³³. C'est seulement à la fin du x^ve siècle que le marbre dit *de Guillestre* est employé dans les constructions prestigieuses comme le portail de l'enceinte de Rame, en 1488³⁴, et celui du château de Picomtal en 1506³⁵.

Les châteaux du Haut-Dauphiné présentent donc des modes de construction éprouvés et parfois rudimentaires, fidèlement employés par les maîtres d'œuvre. Si certaines formes, comme le prototype commun aux ouvertures de tir, apparaissent figées, gardons-nous de croire que ces châ-

33. AD Isère, 8 B 655, f° 28 v° : « *Item pro tresdecim cannis et dymidio quadratis de pavimento factis in copertura turre Montisalqueris de lapidibus scizis, apportatis de Sancto Boneto ad rationem V flor. pro qualibet canna habuit Johannes de Novalbia pro manu sua dumtaxat : LXVII fl. dymidio.* ».

34. MANTEYER 1932, p. 88 : « *Mestre Antoni que n'a fach la porto de Ramo de cornulol.* ».

35. Prix-fait passé entre Martin de la Villette, deux maçons et des tailleurs de pierres, 4 avril 1506, d'après MANTEYER 1932, p. 6 : « *Item plus, me fan bun portal de qornuol, ambe mas armas (...).* ».

teaux n'ont subi aucune modification en cette fin de xiv^e siècle. Au contraire, l'analyse méthodique des comptes de châtellenies, puis des prix-faits, suggère une évolution sensible : réparations, reconstructions voire constructions *ex nihilo* se succèdent pendant une trentaine d'années.

2. CONSTRUCTIONS ET RÉPARATIONS AU XIV^e SIÈCLE

2.1. UNE RÉGION SOUS LA MENACE : ATTAQUES PROVENÇALES (1368) ET PASSAGE DES BANDES ARMÉES

À partir de 1368, l'Embrunais et le Gapençais sont traversés par des provençaux. Dès le mois de mars, le Conseil delphinal ordonne de réparer tous les ouvrages fortifiés de la frontière sud de la province. La *Compagnie de saint Georges*, emmenée par des provençaux, est alors signalée dans les comtés d'Embrun et de Gap en août 1368³⁶. Plusieurs villages sont alors pillés, dont celui de Chorges, incendié à deux reprises, le 27 août et le 17 septembre. La cité d'Embrun est assiégée le 18 octobre 1368 : le couvent des Frères Mineurs, alors situé *extra muros*, est entièrement détruit.

La riche correspondance de l'archevêque d'Embrun, Pierre Ameilh³⁷, fournit des informations détaillées sur le déroulement de ces incursions provençales. Ces récits révèlent surtout la confusion qui règne alors dans la région embrunaise. À plusieurs reprises, l'archevêque fait arrêter les muletiers provençaux présents en Dauphiné, près de Châteauroux, alors qu'ils détenaient des saufs-conduits. Or, le gouverneur du Dauphiné avait assuré au sénéchal de Provence que les marchands pourraient circuler librement en Dauphiné³⁸.

À partir de 1368, les subsides levés de manière extraordinaire (entre un demi et deux florins par feu) dans l'ensemble du Dauphiné, servent à financer l'accroissement des levées de troupes et la mise en défense du Dauphiné³⁹. En 1368, Humbert Granet est nommé commissaire chargé des finances et de la guerre en Dauphiné⁴⁰. Malgré l'accord

36. Mentions à *La Chapelle* de Savines, au Sauze, à Rochebrun, à Puy-Saint-Eusèbe, à Puy-Sanières, à Saint-André d'Embrun, à l'abbaye Sainte-Croix de Châteauroux, à Guillestre, à l'abbaye de Bertaud (Gapençais) et même à Saint-Laurent-du-Cros (Champsaur).

37. BRES 1972, 787 p.

38. BRES 1972, p. 576 et p. 622, lettres n° 389 (septembre 1368) et n° 427 (juin 1369).

39. En fait, les Compagnies sont présentes aux frontières du Dauphiné dès 1360. À la suite de l'assemblée de Romans en janvier 1362, la garde des ports et des passages du Rhône est organisée. La première levée du subside «exceptionnel» est alors décidée (un demi florin par feu) pour la défense du Dauphiné (DUSSERT 1915, p. 49).

40. D'après DUSSERT 1915, p. 70 : « *Super financiis recuperandis et solvendis pro facto guerrarum dalphinalium.* ».



Fig. 13 Photographie du parement du Mur des Vaudois (© N. Nicolas, 1996).

de paix conclu en avril 1369 entre le sénéchal de Provence, Raymond d'Agout, et le gouverneur du Dauphiné, Raoul de Louppy, de nouvelles compagnies sont signalées, du Rosanais à Tallard, en Gapençais, et de Laye en Champsaur, à Prunières, Savines et Châteauroux, en Embrunais⁴¹.

À partir de 1389, les bandes armées de Raymond de Turenne et de Jean III, comte d'Armagnac, se lignent. Le bailliage du Briançonnais, épargné par les premières incursions de 1368, est alors occupé par les bandes armées du comte d'Armagnac qui, depuis l'Italie, se dirigent vers la Provence en juillet 1391⁴². Puis en 1392, le bailli du Gapençais réalise une enquête sur les dommages causés en Diois et en Gapençais par le passage des gens d'armes de Raymond de Turenne. Cette enquête recense les lieux occupés, parmi lesquels figure le village de Lazer⁴³. Cette longue période d'instabilité accélère l'abandon de plusieurs villages comme celui de Montmirail, situé près de Crots. En 1387, seulement deux ou trois personnes habitent encore le hameau⁴⁴.

41. CHEVALIER et MAIGNIEN 1886; ROMAN 1889, p. 104-115.

42. CHEVALIER 1874, p. 206-219.

43. AD Isère, B 3138.

44. AD Isère, 8 B 657, f° 10 r° : «Item de bannis minutis Montis Mirati non computat quia non sunt ibi gentes nec habitantes in eodem loco nisi due vel tres persone».

2.2. «UN PASSAGE CLEF» : LE PERTUIS ROSTAN

Le défilé du Pertuis Rostan est une faille entaillée dans une crête sur une largeur de six mètres et sur quelques cinquante mètres de long. D'abord frontière entre les peuplades ligures des *Brigianii* et des *Caturiges*, le passage marque la frontière entre le comté de Forcalquier et le Dauphiné jusqu'en 1202. Le Pertuis Rostan devient alors la limite septentrionale du comté d'Embrun, notamment pour la levée de la chevauchée delphinale.

Déjà en 1368, à l'approche des provençaux vers Embrun – assiégée le 18 octobre – 74 *clients*⁴⁵ furent envoyés pour garder ce passage, à tour de rôle, entre le 7 octobre et le 17 novembre⁴⁶. Cette défense dut être efficace puisque les

45. Soldats mercenaires au service du Dauphin, des nobles ou des communautés urbaines, les *clients* sont des fantassins uniquement armés de lances, souvent convoqués sur de courtes distances, pour une durée et une fréquence de service faibles (VAILLANT 1951, p. 422-423). Leurs gages journaliers oscillent entre 12 et 18 deniers, soit 1 à 1,5 florins par mois en 1355 (CONTAMINE 1972, p. 626-627 et 1994, p. 163).

46. Archives communales (désormais AC) de Briançon, CC 3, ff 4 v°-6 v° : «Item dicunt et computant quod die Vila mensis octobris fuit ordinatum in capella Sancti Antonii in quo loco fuerunt mandati omnes syndici castellanie Briancononii ad hoc quod miterent certos clientes pro custodia Foraminis Rostagni et fuerunt missi clientes infrascripti tam pro custodiendo passum dicti Foraminis Rostagni quam pro faciendo fieri portam dicti Foraminis Rostagni et aliquos tornaffos ubi essent necessarii et eisdem solverunt ut sequitur qui clientes exteterunt (harré : octo) tribus diebus (...)».

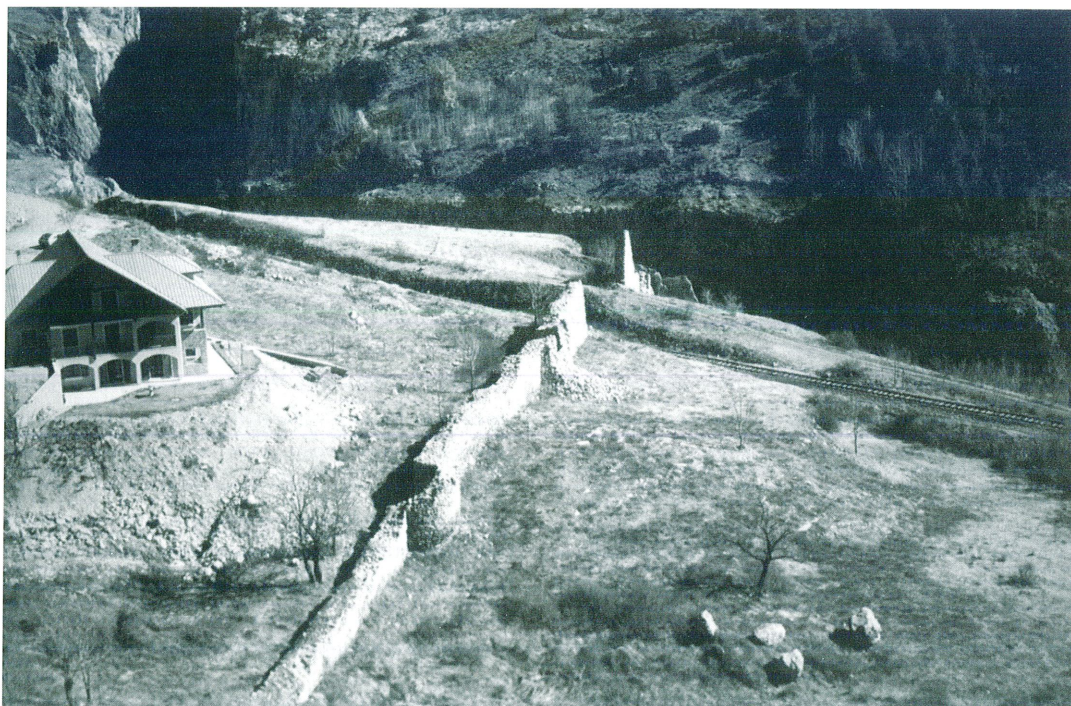


Fig. 14 Photographie générale du Mur des Vaudois (© N. Nicolas, 1996).

bandes armées ne sont pas signalées dans le Briançonnais à ce moment. En mars 1388, lorsque des bandes d'*Anglais* menacent de passer en Dauphiné, les États réunis à Vienne ordonnent la levée d'un nouveau subside (4 gros par feu) et décident de faire garder trois passages stratégiques, dont le *Pertuis Rostan*, situé à l'entrée du Briançonnais⁴⁷. Enguerrand d'Eudin, gouverneur du Dauphiné, assemble des gens de guerre pour défendre la province : en cas d'attaque, 400 lances et 200 arbalétriers doivent être mobilisés.

Enfin en mars 1391, les troupes armées du comte d'Armagnac traversent le Dauphiné pour rejoindre l'Italie. Entre le 13 mai et le 13 juin 1391, sur ordre du Conseil delphinal, dix hommes armés et quinze arbalétriers gardent le *Pertuis Rostan*. À nouveau en juillet 1391, le passage du *Pertuis Rostan* est gardé nuit et jour pour en interdire l'accès au seigneur d'Achier et à Guillaume de Layre qui approchent de Gap à la tête de 1200 chevaux. À la fin du mois, le bailli du Briançonnais reçoit plusieurs quittances de paiement des hommes présents au *Pertuis Rostan* du 4 au 28 juillet 1391 : Jean Agni, des Vigneaux, Huguonet de Bardonnèche et Pierre de Névache sont payés 11 francs et demi pour leurs services⁴⁸. La crête dans laquelle s'ouvrait le *Pertuis Rostan*, contrôlée par une porte construite entre 1365 et 1368, était également prolongée par deux

murailles élevées sur la rive droite et sur la rive gauche de la Durance, barrant ainsi l'entrée en Briançonnais sur plus d'un kilomètre et demi! (fig. 14).

2.3. L'APPORT DES COMPTES DE CHÂTELLENIES ET DES ARCHIVES COMMUNALES

Si au début du *xiv^e* siècle, les comptes enregistrent fréquemment des dépenses pour les châteaux delphinaux, ces mentions sont rarement détaillées et leur coût est souvent négligeable⁴⁹. À partir de 1350, les comptes de réparations sont plus complets et sont enrichis par l'utilisation d'un vocabulaire technique. Ainsi, à Embrun en 1360, le chapitre remet 450 florins d'or aux consuls pour compléter les fortifications de la cité, à savoir pour les *fossés, les talus, les palissades, les barrières en bois, les ponts, les murs et leurs protections avancées, les tours, les tourelles de garde, les bretèches*⁵⁰.

49. Par exemple, dans la châtellenie de Réotier entre 1314 et 1319 : AD Isère, 8 B 6, f° 64 r°, 1314-1315 : *Item per manum dictum Agneleti reddit particulas in refectone castri : V s.*. ; AD Isère, 8 B 11, f° 24 v°, 1319 : *Pro custodia dicti castri : XX s. v. Primo solvit pro aptanda quandam parte muri dicti loci, reddit particulas : XXV s. v.*.

50. *fossatis, vallis, palenquis, barreris, pontibus, muris et antemuralibus, turribus, gachilibus, verdechiis*, d'après GUILLAUME 1884, p. 12-14. Les *palenquis* désignent soit des palissades en bois, soit des pieux en bois dressés dans le sol, en avant des fortifications. *Palanquer* signifie (*Petit Robert*, 1996) : *«munir de murs de retranchement faits de troncs d'arbres, de gros pieux jointifs plantés verticalement»*.

47. Ainsi que la barrière d'Entraigues et la combe d'Avane (Isère) : DUSSERT 1915, p. 101.

48. AD Isère, B 4358.



Fig. 15 Photographie de la tour d'Eygliers, enceinte de Guillestre (© N. Nicolas, 1996).

Puis, les comptes de châtelainies s'étoffent entre 1360 et 1400 : les maîtres d'œuvre décrivent les réparations et les constructions à réaliser dans chaque château delphinal. Lors de leurs visites et contre-visites, ils déplorent souvent les retards enregistrés dans l'exécution des travaux précédemment ordonnés et dont certains sont inachevés. C'est ainsi qu'à Château-Queyras, on dénombre pas moins de cinq visites entre 1395 et 1402. Le 14 mai 1402, le maître d'œuvre Jacques de Beaujeu déplore que la réparation du fourneau de la grande salle du château n'ait pas été exécutée selon les normes qu'il avait lui-même fixées le 13 juillet 1399. Or, lors de cette dernière visite, Jacques de Beaujeu prétend que Stéphane Voisin, son prédécesseur, avait déjà confié ces travaux à Jacques de Vercelin, maçon et charpentier de Briançon... le 28 août 1395. Malgré le retard enregistré et les malfaçons, l'artisan est contraint de refaire l'habillage en plâtre du fourneau⁵¹!

Les comptes de châtelainies gapençaises et champsaurines recensent très peu de dépenses liées aux réparations dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Les visites de châteaux delphinaux (Montalquier près de Gap, Saint-Bonnet et Montorcier en Champsaur) et quelques comptes concernent surtout l'extrême fin du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle. En dehors du domaine delphinal direct (châtelainies de l'Argentière, Briançon, Château-Queyras, Saint-Bonnet, Embrun et Réotier) et en l'absence de textes, l'état des châteaux des évêques de Gap et des archevêques d'Embrun demeure inconnu pendant le XIV^e siècle.

Certes, l'état des *castra* des archevêques d'Embrun est révélé par l'abondante correspondance de l'archevêque Pierre Ameilh (1363-1369). Les châteaux de Saint-Clément, de Châteauroux, de Guillestre, de Crévoux, de Vars et de Saint-Crépin sont sans doute réparés à partir de mai 1368, empêchant l'archevêque de payer intégralement le service commun à la Chambre apostolique⁵². Cependant à Guillestre, malgré les travaux réalisés depuis 1368, les *loges*⁵³ aménagées dans l'enceinte du château se révèlent insuffisantes pour accueillir les habitants en cas de guerre, comme le déclare le juge archiépiscopal en 1384⁵⁴. Avec l'accord de l'archevêque, l'enceinte villageoise est construite à partir de 1392 en contrebas du château (fig. 15).

Enfin, quelques rares textes permettent de préciser le contexte social dans lequel les châteaux ont été édifiés. Ainsi en est-il du procès intenté en 1377 par Pierre d'Ambel, cosei-

51. AD Isère, B 3010, ff 406 r^o-407 r^o (28 août 1395), ff 410 r^o-412 v^o (13 juillet 1399) et ff 412 v^o-413 r^o (14 mai 1402) : «*dictus magister operum de precepto domini gubernatoris dalphinatus accesserit ad dictum castrum causa videndi si dicta opera in dicto castro fieri ordinata erant completa, ipsa completa nec facta invenit licet invenerit unum episcastorium seu fornellum in magna aula in parte factum de gipo, quod non est bene nec sufficienter factum nec formatum et ideo ordinavit ipsum destrui et de novo refici bene et condecenter, qui magister operum interrogavit dictum magistrum Jacobum de Verzelino pro quanto posset dictum episcastorium destrui et refici, qui suo juramento dixit quod non pro minori precio poterit destrui et post completum reddi et factum XXii flor. auri (...)*».

52. BRESCE 1972, p. 547, lettre n^o 365 adressée au cardinal Gui de Boulogne : «*(...) Insuper fortificatio et custodia IX castrorum que habet ista Ecclesia consumpsit quicquid habebam*».

53. En Auvergne, les loges aménagées temporairement dans la basse-cour des châteaux, deviennent parfois des résidences permanentes : FOURNIER 1966, p. 164 et 168.

54. 21 mai-8 juin 1384, AC Guillestre, FF 4 : «*Nichilominus imposuistis penas multiples et multis vicibus nobis consulibus predictis ut infra certum tempus facere debemus una cum hominibus dicte universitatis aumentare aliquos muros in magna quantitate, turres exaltare et barbicanare, ac unam turrim de novo facere, hoc totum in hospicio archiepiscopali de Guillestre (...). Et licet [iudex terre archiepiscopalis] ipsi teneant aulas, cameras et omnia alia existentia in dictum castrum, non tamen compelluntur ut ipsas cameras reficiant, sed dumtaxat ut fortificent muros in aliqua parte circumquaque positos*»; AC Guillestre, BB 3, 1392.

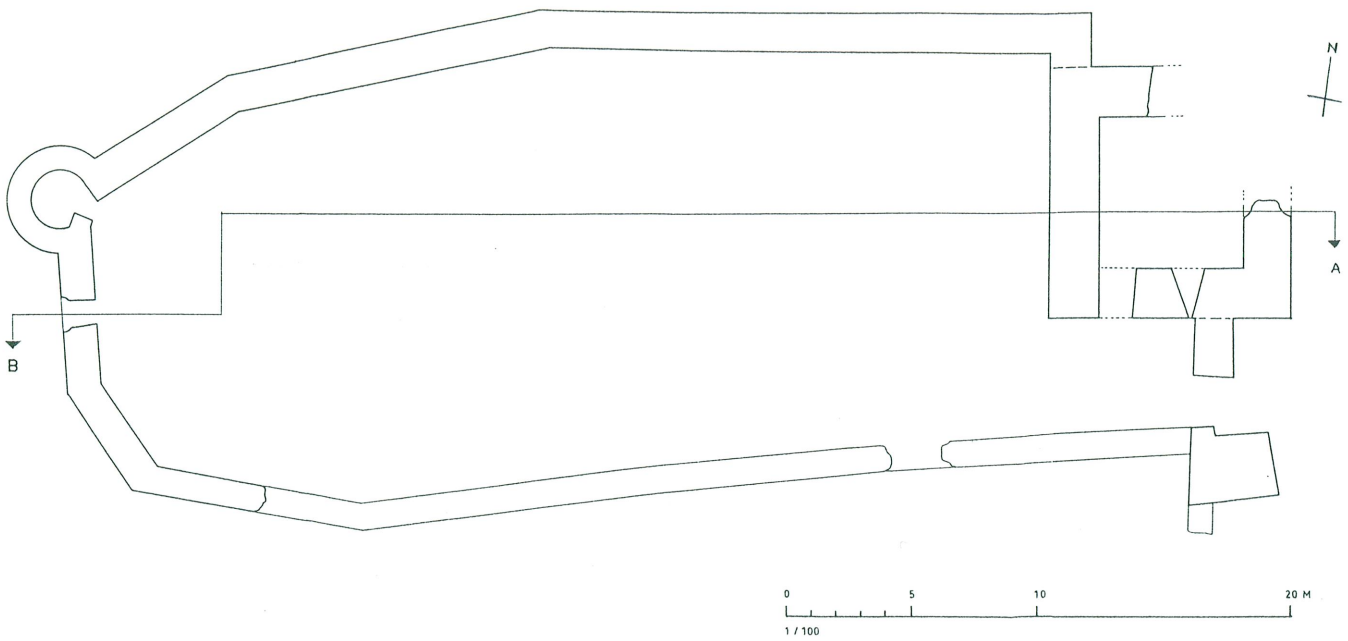


Fig. 16 Plan du château de Saint-Firmin (© Inventaire Général, S. Meyer, 1971).

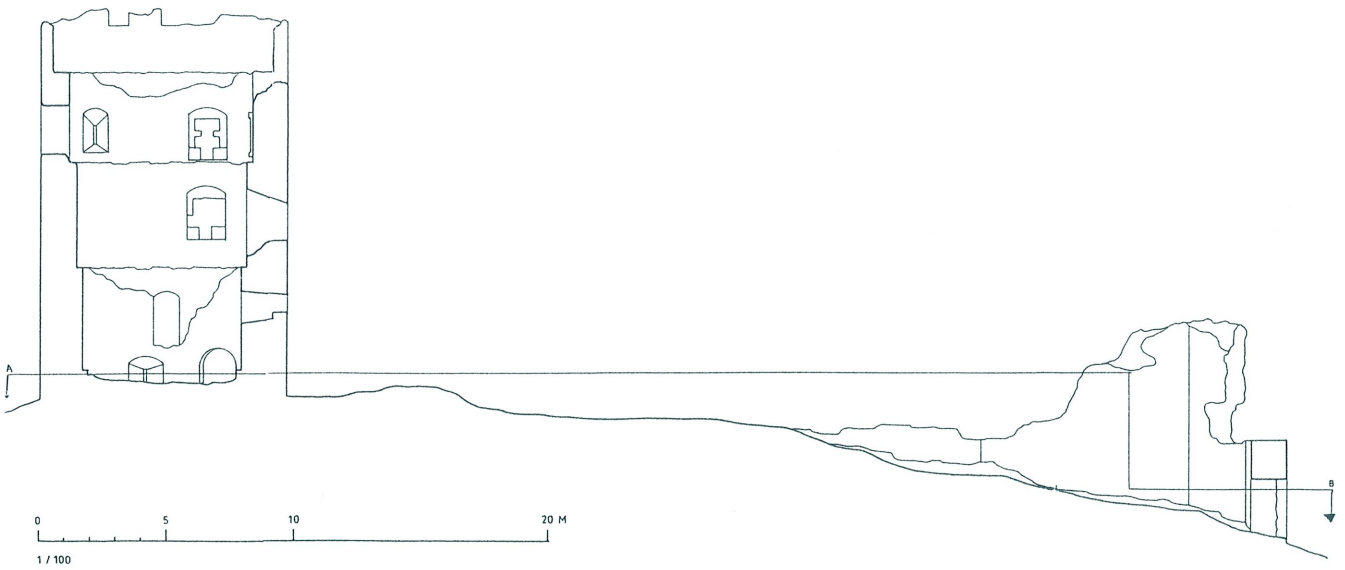


Fig. 17 Coupe du château de Saint-Firmin (© Inventaire Général, S. Meyer, 1971).

gneur de Saint-Firmin, contre le prieur de Saint-Michel-de-Connexe, second coseigneur du lieu, s'opposant à ce que ses hommes soient astreints à contribuer à la construction d'un château⁵⁵. En effet, suite à la visite du gouverneur du Dauphiné, les habitants de Saint-Firmin avaient souligné qu'aucune fortification villageoise ne pouvait les accueillir en cas de nécessité, et qu'ils ne pouvaient se réfugier à Corps (Isère), bourg jugé trop éloigné⁵⁶. Sur proposition des habitants, le gouverneur du Dauphiné ordonne alors la construction du château, au lieu-dit désigné par les habitants « *le tertre du château* ». Disposant d'un délai de cinq ans pour construire le château, les habitants doivent pourvoir aux dépenses occasionnées par le chantier. D'après le procès, ce château comportera une enceinte de cinquante à soixante cannes de long, flanquée du côté du village par une tour carrée de sept cannes de haut, munie de trois ou quatre étages planchéiés. Du côté opposé, à l'ouest, une poterne donnera accès au château et sera défendue par une tourelle ronde : l'ensemble de ces descriptions correspond exactement aux vestiges conservés sur le site (fig. 16 et 17).

2.4. LA GUERRE ET LE MILIEU MONTAGNARD : PRINCIPAUX MOTIFS DE RÉPARATIONS

À quelques exceptions près, l'ensemble des travaux sont enregistrés à partir de 1368 et sont provoqués par le passage des compagnies de routiers. Deux périodes de forte activité de mise en défense se dessinent : 1368-1369 et 1390-1391.

Les châteaux des évêques de Gap, pourtant touchés par le passage des bandes de routiers, n'ont été réparés que tardivement. Ainsi, le village de Lazer est occupé en 1391 par les bandes armées de Guillaume de Camisard⁵⁷ mais ce n'est qu'en 1426 que l'évêque Laugier Sapor déclare avoir effectué des réparations importantes au château de Lazer, pour quelque 500 florins : le château était alors à l'état de ruine⁵⁸. La relation entre l'occupation du village et la ruine du château n'est pas clairement établie, d'autant que la

rançon payée au chef de cette compagnie avait provoqué le départ des routiers, en mai 1392.

Par ailleurs, l'évêque Laugier Sapor prétend avoir toujours réparé ses châteaux et ses demeures épiscopales. Outre Lazer, les châteaux de *Villevieille* (Châteauvieux), de Rambaud, de La Bâtie-Vieille et de La Bâtie-Neuve sont réparés et agrandis. Mais l'évêque de Gap, alors emprisonné au château de Tarascon, est accusé d'avoir manqué à ses fonctions épiscopales et sa défense veut prouver qu'au contraire, il aurait entretenu ses résidences épiscopales ainsi que l'église cathédrale de Gap. Or, c'est seulement au château de La Bâtie-Vieille que la construction du ravelin, décrite par l'évêque, est encore visible sur les plans du site dressés au début du siècle⁵⁹. Cette construction défensive, une sorte de barbacane, est également aménagée devant la porte du château de Rambaud.

Rappelons enfin que le fait de guerre n'est pas, dans ce milieu montagnard, la seule cause ayant provoqué les réparations. En 1361, le château de Manteyer, situé sur les pentes nord de la montagne de Céüse, est réparé parce qu'il avait été endommagé par une importante crue. Malgré ces travaux, le château et l'ancien village sont déclarés inhabitables en 1499⁶⁰. De même, en 1383, la tour de Montalquier est réparée parce qu'elle a été foudroyée⁶¹. Enfin, en 1441, pour éviter que les inondations de l'Avance ne touchent les tours et le donjon du *castrum* de Valsерres, un canal de dérivation est construit. Et, près du château qui était relié à l'enceinte villageoise, les habitants de Valsерres sont également astreints à construire des contreforts⁶².

2.5. CHANTIERS DE CONSTRUCTION ET MAIN-D'ŒUVRE : L'EXEMPLE DES FOURS À CHAUX ET DES FOURS À PLÂTRE

L'usage du plâtre ou de la chaux varie en fonction des gisements. Ainsi, à Upaix, en 1368, les quelques 1 154 charges de plâtre nécessaires aux réparations, sont transportées par 200 bêtes, de la *plâtrière* au château :

55. AD Isère, B 3, 1377. En 1374, le prieur de Saint-Michel-de-Connexe avait lui-même refusé de lever une imposition sur ses sujets de Saint-Firmin pour les fortifications réalisées à Corps (AD Isère, B 2945).

56. En 1367, sont recensés 71 feux à Saint-Firmin et 229 dans le mandement de Corps : FIERRO 1978, p. 368 et p. 371.

57. AD Isère, 8 B 664, ff 21 v°-23 v° : le 27 décembre 1391, sur ordre du gouverneur du Dauphiné, trente cavaliers armés et cent fantassins sont envoyés à Ventavon pour escorter les hommes capturés à Lazer et les mener vers les prisons delphinales d'Upaix. Ils y restent jusqu'au 27 mai 1392.

58. Ces réparations sont postérieures à 1411. REQUIN 1912, p. 241 : « *Item, in castro Lazari, reparaciones multas ab utraque parte que constant quingentos florenos et ultra, cum illud castrum sit ex nimia antiquitate totum ruinosum* ».

59. REQUIN 1912, p. 241 : « *Item, in castro Bastide veteri, feci levare turrim et mellotari, cum nunquam habuisset complementum et revellinum ante portam ut in alio castro* ».

60. MANTEYER 1945, p. 508; AD Hautes-Alpes, E 256, d'après SCLAFERT 1929, p. 43 : « *Actento quod funditus ipsum fortalitium ruynatum est et corrui ad cyma et propterea inhabitabilis est quod amplius non fiat mentio nec sermo de ipso reductu* ».

61. AD Isère, 8 B 654, f° 25 v°, 24 juin 1382-24 juin 1383 : « *Computat solvisse vigore precii facti per magistrum operum dalpbinali de aptanda foresia turris Montalquerii de quo precio facto reddiit instrumentum et fuit in ipso opere de maberia implicata antequam fulgur foresiam predictam concremaret que constitit tam pro cindenda quam adducenda : III fl., III gr. (...)* ».

62. AD Hautes-Alpes, 7 E 11, archives de Jarjayes.

«Item tenuit II^c animalia qui adduxerunt gippum de gipperia ad castrum Upaysii et etiam pro adducendis lapidibus necessariis, ultra lapides qui erant ibi prope, dando cuilibet animali pro victu XII d. valent.....X l.»⁶³.

Le bassin situé entre Lazer et Upaix est une zone riche en affleurements de gypse et pour le chantier d'Upaix, l'emploi du plâtre remplace la chaux, y compris dans la confection d'un liant⁶⁴. En effet, pour la réalisation d'une cloison, les maîtres d'œuvres utilisent du plâtre, des pierres et de l'eau pour faire le mortier :

«Et dicit quod facto dicto opere fuerunt que remansit certa quantitas dicti gippi que fuerunt implicata in clausura camere fornelli que est a parte muri supra facti – reddit confessionis predictorum solutorum. Item tenuit in dicto opere pro seruiendo magistris operariis qui fecerunt dictum murum et apportaverunt lapides, aquam et fecerunt morterium, III^c LII homines pro manoperariis quibus dedit ad precium factum sive cibo cuilibet : III s. mon. curr. – reddit particulas et nomina personarum inclusis etiam in predictis salario Bernardi Giraudi et Michaelis Agulloni, muratorum, qui aptaverunt dictam cameram in qua steterunt quilibet duos dies, dando cuilibet per diem III s. adceduntLIII l., XII s.»⁶⁵.

La construction des fours à chaux se fait à proximité des chantiers de construction. Ainsi, en mars 1381, les habitants de Puy-Saint-Eusèbe et de Puy-Sanières s'engagent à participer à la construction des murailles d'Embrun, ville située à moins de dix kilomètres. En échange, les habitants pouvaient se réfugier dans la cité puisque les villages de Puy-Saint-Eusèbe et Puy-Sanières n'étaient pas fortifiés. À cette occasion, les habitants des deux villages construisent un four à chaux («unum furnum calcineum, bonum idoneum et bene coctum»), sous le bois Vezin, au nord-ouest d'Embrun⁶⁶.

La mise en œuvre des chantiers est souvent l'occasion pour les communautés de se partager les responsabilités et les charges inhérentes à la construction. Ainsi, les réparations ordonnées par le dauphin au château de *La Paroisse* à Savines sont prises en charge par les habitants de la châtelainie qui, en 1355, doivent approvisionner le chantier en pierres et en sable. Ils construisent aussi un four à chaux et transportent la chaux au fort :

«(...) Item et ibidem portaverunt homines dicti domini nostri dalphini et ceterorum condominorum ad dictum fortalitium tanquam ad comunem et proprium dictorum domini dalphini et ceterorum condominorum lapides [et] arenam. Item et fecerunt

prefati homines furnum calcis quam calxem majori parte ad dictum fortalitium portaverunt et portari fecerunt cum suis animalibus. Item dictum fortalitium et menia ejusdem de predictis arena lapidibus et calce reparaverunt et reparari fecerunt suis propriis sumptibus et expensis (...)»⁶⁷.

Le transport de la chaux – et de l'ensemble des matériaux – est source de litiges, surtout quand il incombe à toutes les communautés, y compris les plus éloignées du chef-lieu de la châtelainie. C'est le cas dans le Queyras quand, en 1371, le gouverneur du Dauphiné ordonne la construction d'une braie à Château-Queyras, unique château barrant la vallée du Guil. À cette occasion, les communautés d'Abriès, d'Aiguilles, d'Arvieux et de Ristolas refusent de transporter la chaux, le sable et les pierres nécessaires. Les syndics d'Arvieux prétendent que leur communauté n'a en charge que la construction du four à chaux, les autres communautés devant en assurer le transport jusqu'au château. À défaut de trouver les origines de cette tradition, le transport est concédé à prix-fait et sera payé par les quatre communautés⁶⁸. L'origine de ce procès s'explique si, comme il est d'usage au XIV^e siècle, la chaux provenait de la combe de Montbardon, située à cinq kilomètres au sud-ouest de Château-Queyras⁶⁹.

2.6. DE L'ÉCHIFFE À L'AUBÉPINE, LE BOIS SOUS TOUTES SES FORMES

Les coursiers des châteaux ne sont refaites qu'en cas d'usure prononcée, le plus souvent quand les planches sont pourries. L'entretien courant de ces constructions faisant défaut, les aménagements en bois ne sont réparés qu'en cas d'urgence. Ainsi, à Briançon en novembre 1390, sept maçons et charpentiers doivent refaire 76 toises de la coursière qui permettait de défendre les abords du château⁷⁰.

Les aménagements en bois, légers et rapidement mis en œuvre, représentent la quasi totalité des réparations et des constructions défensives. Parmi ces dernières, les échiffes sont des tours en bois construites en encorbellement au sommet des murs. Sur la muraille du palais delphinal d'Embrun, en 1368, plusieurs charpentiers et manœuvres construisent quatre échiffes munies de barbicanes, c'est-à-dire de volets en bois⁷¹ :

67. AD Isère, B 3727, ff 76 v^o-77 r^o.

68. AD Isère, B 3010, f^o 264 : «Transactio de portando calcem ad castrum Quadracii».

69. Cette combe abritait également plusieurs fourneaux pour la transformation du minerai de fer : cette double exploitation représentait donc une menace réelle pour le couvert forestier (SCLAFERT 1926, p. 604-607 d'après AD Isère, B 3010, f^o 515, 1427).

70. AD Isère, B 662, ff 287 v^o-288 r^o.

71. D'après FAUCHERRE 1989, p. 107.

63. AD Isère, B 644, ff 40 v^o-41 r^o.

64. Le site de *La Plâtrière*, à Lazer, a été fouillé sous la direction d'Isabelle Ganet (1989-1993).

65. AD Isère, B 644, ff 40 v^o-41 r^o (24 juin 1367-24 juin 1369).

66. AD Hautes-Alpes, Ms 65 1, notes de Paul Guillaume, d'après le *Livre Carré* d'Embrun, ff 206 r^o-209 r^o.

«Primo solvit et deliberavit Thome de Ast chapusio et Jobanni Facbe, pro ipsis et aliis chapusiis et manoperibus qui construxerunt supra palacium quatuor eschiffas cum barbaquanis de novo constructis propter guerram, qualibet duarum tesiarum in quolibet quadro altitudinis unius teysie reginalis, inclusis manuoperariis qui perforaverunt murum.....XXVIII fl.

Item solvit pro XLVIII peciis fuste de mersen emptis et implicatis in dicto opere, pro qualibet pecia VI grossos et pro charreagio in quo fuerunt XLVIII paria boum, dato cuilibet pari III g., sic pro totoXL fl.

Item pro duodecim duodenis postium emptis et implicatis in dictis operibus - reddit confessionem magistrorum...XVIII fl.»⁷²

La défense active des châteaux se reporte surtout sur les parties sommitales des murs : aux échiffes, créneaux et parabandes, s'ajoutent des aménagements défensifs plus sommaires mais tout aussi efficaces. Ainsi, à Upaix, des branches d'aubépines et d'autres épineux sont coupées et disposées entre les merlons afin d'éviter l'échelade en 1368 :

«Item solvit pro ramis spinarum albepinarum et aliarum arborum positis infra fortalicium inter merletos murorum dicti fortalicii tam pro illis qui ciderunt dictos ramos quam pro illis qui ipsos posuerunt et ligaverunt inter dictos merletos - ne in ipsis scale possint appodiariIII gr. dymidio».

Des claies en bois complètent les coursiers du château pour le passage des guetteurs. Les claies sont utilisées pour poser les pierres utiles à la défense des abords du château⁷³ :

«Item pro cledis factis et positis in corseriis murorum dicti fortalicii supra quas cledas et corserias ponuntur lapides ad deffensionem dicti fortalicii et per eas possunt ire homines deffensores circumcirca ad deffendendo tam pro adducendo dictas cledas seu corserias tam pro ponendo et allocando easdemX gr.»⁷⁴.

Ces structures légères, et par nature temporaires, sont rapidement installées à chaque passage des routiers⁷⁵. Et à chaque menace, des aménagements de fortune sont réalisés pour tenter d'améliorer les capacités défensives du château. Ainsi, à Réotier, tailleurs de pierres et charpentiers obturent les créneaux du château à l'aide de planches, en 1368. À la place, ils élèvent des parabandes, c'est-à-dire des parapets en bois qui remplacent les hourds. Cet aménagement se traduit certainement par une surélévation du mur dans un but défensif :

«Primo deducuntur quos solvit et deliberavit Lantelmo Praerii, Martino Bonafosii, Berteno Toscani et Jobanni Poncii carpentatoribus et lathomis, qui fecerunt de postibus novis magnam portam castris et muraverunt inter merletos de

altitudine merletorum et fecerunt parabandes, in quibus steterunt quilibet ipsorum sex diebus capiendo quilibet III grossos valentVII fl. dymidio»⁷⁶.

2.7. DES PIERRES, DU SABLE ET DE LA CHAUX...

Si les constructions légères, en bois, sont les plus courantes, les constructions maçonnées ne sont pas absentes. Elles sont pourtant limitées à des reconstructions – les murailles – ou à des aménagements partiels – surélévation des murs, condamnation des ouvertures, réfection du crénelage, adjonction de contreforts ou de barbacanes, devant les portes.

Au palais delphinal d'Embrun, un angle de la muraille seulement est restauré en 1369 et ce n'est qu'en 1390 que le maître d'œuvre Stéphane Voisin ordonne d'agrandir la courtine de cinquante cannes⁷⁷. À Briançon, même si les habitants du bourg refusent de participer aux travaux du castrum – car ils doivent déjà financer ceux de l'enceinte du bourg – le juge-mage du Briançonnais instaure une taxe sur le vin («commun du vin») pendant 10 ans, à partir de 1371. Cet impôt, perçu par les syndics sur la vente du vin au détail (1/17^e), servira à construire l'enceinte du château (*receptum*) et du bourg (*menia*)⁷⁸. De même, à Tallard, l'agrandissement de l'enceinte du bourg est confiée à un maçon originaire de Narbonne et habitant à Chorges, en 1396. Pour l'ensemble des travaux qui s'élèvent à soixante-quinze florins, le maçon doit fournir le ciment, la chaux, le sable et la main d'œuvre mais les syndics se chargent de lui procurer les pierres nécessaires. Le mur, épais de quatre à cinq palmes à la base, n'atteint plus que trois à quatre palmes au niveau de la coursière (*corsia*)⁷⁹.

Les travaux entrepris à la tour de Montalquier en 1385, certainement liés à l'incendie déclenché par la foudre en 1383 (*cf. supra*), sont l'occasion de mettre au point une recette de mortier hydrofuge. Ce mortier est composé de chaux, de sable, d'huile, de tuiles et de mâchefer. Pour la préparation, un homme est employé pour broyer le mâchefer et les tuiles pendant dix jours. Cette recette, y compris la

75. Ces procédés sont courants : au château de Lamarche, en Lorraine, une haie d'épineux est établie autour des murs du château en 1358 (COLLIN 1978, p. 159).

76. AD Isère, 8 B 644, f° 13 r° (24 juin 1367-24 juin 1368).

77. AD Isère, 8 B 647, f° 90 r° (8 août 1369-24 juin 1370) : «Item solvit Jobanni Chamboni latomo pro reparatione cujusdam muri positi juxta palacium dalphinale - reddit confessionem de soluto et testificationem judicis de opere facto - qui murus est a parte orientali in angulo dicti palacii et levatus dessuser meniis dicti palacii, inclusis calce et omnibus ibidem implicatis : VI fl.» ; AD Isère, 8 B 662, f° 196 r°, 13 août 1390.

78. AD Hautes-Alpes, Ms 65 1, notes de Paul Guillaume ; GUILLAUME 1879, p. 10.

79. AD Hautes-Alpes., Ms 151 1, notes de Paul Guillaume d'après A.-C. Tallard, DD 117.

72. AD Isère, 8 B 644, f° 67 r° (11 février 1367-8 décembre 1368).

73. Les claies ont des fonctions et des usages divers : sol des échafaudages, tamis pour le sable, parois des hourds (CATTIN 1990, p. 105).

74. AD Isère, 8 B 644, f° 41 v° (24 juin 1367-24 juin 1369).

main-d'œuvre, revient à 38 florins et 2 gros et demi. Le mortier sert à *cimenter*⁸⁰ les pierres de la terrasse de la tour (pierres de taille et moellons pour le radier) ainsi qu'un mur de soutènement, situé au pied de la tour. Le crénelage et l'escalier intra-mural de la tour sont également reconstruits (122,5 florins).

Derrière ces vastes travaux de reconstruction, se cachent des réalisations plus élémentaires, dont la plus courante en matière de défense consiste à murer les ouvertures jugées inutiles ou trop exposées. Comme à Réotier où les créneaux furent murés en 1368, cinq charpentiers élèvent un mur devant la porte de Château-Queyras, faisant office de barbacane⁸¹. Dans ces deux cas, les travaux sont effectués par des charpentiers mais, à Embrun, ce sont deux maçons qui condamnent la porte du palais delphinal en 1369⁸².

Trahissant un souci d'économie, le réemploi des matériaux est courant dans les villes. Ainsi à Gap en 1368, plusieurs maisons du quartier de *Chaussières* sont démolies afin de reconstruire les murailles de la ville, à la suite des incursions des bandes de routiers. Dans ce quartier delphinal situé *extra muros*, le Dauphin souhaite récupérer le tiers des matériaux – pierre et bois – issus de la démolition. Or, en reconstruisant cette partie de la muraille, l'évêque de Gap exclut à nouveau le quartier de la ville⁸³.

Quelle que soit la nature des réparations, chaque nouveau chantier révèle le poids du financement pour les villageois, tardivement amenés à penser à leur défense. Ainsi, les plaintes des habitants de Saint-Laurent-du-Cros, Laye, Buissard, Saint-Julien et Chaillol, situés en Champsaur, témoignent de leurs difficultés pour organiser leur refuge alors même que Laye, Saint-Laurent-du-Cros et Saint-Julien, d'une part, et Buissard, d'autre part, relèvent de deux seigneuries différentes⁸⁴ et que seuls les villages de Laye et de Buissard étaient fortifiés⁸⁵.

Le 5 octobre 1375, le gouverneur Charles de Bouville somme les habitants de réparer le château (*fortalicium*) de Buissard afin de pouvoir s'y retirer en cas de besoin⁸⁶. À

la même date, Artaud d'Arces, bailli de l'Embrunais, et Jean Tencin, châtelain du Champsaur, ordonnent de fortifier la «*vieille tour*» de Laye⁸⁷. À la suite de cette double exigence, le chapitre de Gap demande au gouverneur du Dauphiné que les hommes de Saint-Laurent-du-Cros, du mandement de Buissard, n'aient à financer que les réparations du seul fort de Buissard, dans lequel ils ont coutume de se réfugier, et non celles de Laye. Finalement, les habitants de Saint-Laurent-du-Cros, Saint-Julien-en-Champsaur et Chaillol s'accorderont pour financer les travaux du fort de Buissard et les tailles pour l'achat des matériaux seront levées dans chaque paroisse.

La charge réelle supportée par chaque paroisse est difficile à évaluer. En 1339, le mandement de Buissard comprenait 218 feux répartis en trois paroisses : Buissard (28), Chaillol (47) et Saint-Julien-en-Champsaur (143). La paroisse de Saint-Laurent-du-Cros comptait 145 feux, celle de Laye, 93 feux. Mais, à la fin du *xiv*^e siècle, la paroisse de Laye ne comptait plus que 40 feux (1383), celle de Saint-Julien-en-Champsaur, 41 feux (1393)⁸⁸. Cette baisse démographique explique sans doute les difficultés de financement rencontrées par les habitants en 1375.

Enfin, les constructions *ex nibilo* sont rares et leur mise en œuvre prouve que ces fortifications ont été bâties à la hâte. Ainsi, le *Mur des Vaudois* (Les Vigneaux), élevé sur ordre du gouverneur Charles de Bouville en 1376⁸⁹, est une construction sommaire qui contraste fortement avec le château de *Ville, castrum* mentionné en 1202 et bâti à quelques centaines de mètres de lui (*cf. supra*)⁹⁰.

2.8. DE LA DÉFENSE AU CONFORT

Pendant la seconde période de réparations (1390-1391), les aménagements défensifs prédominent encore (construction d'échiffes et de chaffaux⁹¹, réparation des courtines et des coursières...) mais ils ne font que suggérer l'état de

80. AD Isère, 8 B 655, ff 28 v^o-30 r^o : «(...) *Item pro oleo posito in morterio magistrato cum quo murabantur et cimentabantur lapides excscizi positi in pavimento dicte turris, XX libris olei que constiterunt : I fl.*».

81. AD Isère, 8 B 644, f^o 29 v^o, 6 novembre 1367-4 mai 1369 : «*Item solvit pro victu Petri Davidis, Guillelmi Tiberii, Bondoni Borrelli, Guillelmi Borrelli et Bondoni Molinerii, VIIIto dierum quibus steterunt in dicto castro murando et faciendo unum murum ante portam dicti castris, computando pro quolibet per diem pro dicto cibo I gros., ascendit : III fl., III gr. - - reddit confessionem - - de salario ipsorum non computat quia nichil solvit*».

82. AD Isère, 8 B 647, f^o 90 r^o : «*Item solvit pro refectione egradarii facti in introitu penoris et pro sera in hostio dicti gradarii posita, clavellis et salario operarii - - reddit particulas et confessiones de solutis - - et pro salario et expensis duorum latomorum qui muraverunt portam dicti palatii : III fl., III gr.*».

83. AD Isère, B 3746, 1368-1374.

84. Les seigneuries de Laye et de Saint-Julien sont partagées entre plusieurs coseigneurs dont le principal est le dauphin, celle de Saint-Laurent-du-Cros entre le chapitre de Gap et le dauphin. Buissard dépend entièrement du chapitre de Gap.

85. ROMAN 1888, p. 136 et 138.

86. AD Hautes-Alpes, Ms 376, notes de Paul Guillaume.

87. AD Hautes-Alpes, G 1982.

88. FIERRO 1978, p. 366-372.

89. ANONYME 1910, p. 156-157 d'après AC Briançon, EE 14, 28 avril 1376.

90. Il existait une muraille similaire au col du Noyer, entre la vallée du Champsaur et le Dévoluy. Appelée *barri*, elle était seulement construite en pierres sèches : ROMAN 1888, p. 142.

91. Sur l'attaque et la défense des portes des châteaux, voir : MIQUEL 1989, p. 33-49.

vétusté dans lequel les châteaux se trouvaient. Ainsi à Réotier (1390), il faut entretenir les portes (serrures, vantaux), refaire les enduits de « *bon mortier* » et blanchir les murs intérieurs à la chaux. Les éléments en bois sont alors tous pourris ou détruits (escaliers, toitures et planchers)⁹².

Durant la seconde phase, les questions de salubrité et de confort, jamais mentionnées auparavant, sont évoquées. À Château-Queyras, une citerne d'une capacité de 3 000 setérées, est aménagée au centre de la cour, en 1398 – il n'y avait alors ni puits, ni fontaine⁹³. De même, à Réotier, les latrines de la salle doivent être réparées sur ordre du maître d'œuvre delphinal⁹⁴.

Par ailleurs, avant 1390 on ne trouve aucune trace d'achat ou de réparations de mobilier. Après cette date, les achats sont limités aux châteaux résidentiels majeurs : Embrun et Briançon. Au palais delphinal d'Embrun, le maître d'œuvre delphinal, Stéphane Voisin, commande quatre tables, des escabeaux, des bancs, des tréteaux, un dressoir et trois lits, en 1390⁹⁵. De même, à Briançon, on fabrique deux escabeaux avec deux douzaines de planches et on répare les autres, également situés dans la grande salle du château. Le mobilier des chambres du Dauphin et du châtelain est également remis en état (réparation de quatre tréteaux et de deux lits)⁹⁶.

La présence d'armes est également prépondérante d'après les inventaires effectués à Briançon et au palais delphinal d'Embrun. Dans ce dernier, le châtelain recense près de 96 % de pièces d'armement en 1390 : armes, munitions, armures et entraves de fer. Mais la plupart de l'équipement n'est pas en état de marche : « *deux arbalètes à tour, sans corde, une trompe d'appel en céramique, cassée* ». Les armures sont désuètes et souvent qualifiées de peu de valeur : « *une armure de maille ancienne et mauvaise; quatre gorgerins anciens, sans valeur* »⁹⁷.

Malgré les limites de l'utilisation des inventaires de mobilier, il ne faut pas négliger cette source qui, avant de décrire les meubles, présente l'état du château et des pièces qui le constituent⁹⁸. Ainsi, les inventaires réalisés à Château-

Queyras en 1411 et en 1414 associent le mobilier aux pièces du château dans lesquelles il se trouve : chapelle Saint-Nicolas, cour, galerie, tour, salles, cave, prison et cuisine. Le château est protégé par deux enceintes successives munies de portes dont on compte les clefs. Les deux inventaires, réalisés à trois années d'intervalle, ne laissent apparaître aucune amélioration quantitative ni qualitative du mobilier. Au contraire, il y avait trois targes rondes, découvertes, deux « *mauvais* » pavois et un écu, en 1411. Trois targes et trois pavois « *de peu de valeur* » sont trouvés en 1414, mais les armes de trait ou à feu sont toujours absentes⁹⁹.

CONCLUSION

L'utilisation des comptes de châtelaineries pour analyser les conséquences d'un fait historique – la guerre – sur le bâti, entraîne quelques remarques critiques. En effet, les éléments recensés par les comptes sont aujourd'hui tous détruits car, par nature, ces structures – pas toujours temporaires – étaient pourtant assemblées en matériau périssable comme le bois. Or, pour saisir la teneur et les nuances de chaque texte, notamment sur les questions de vocabulaire, la comparaison avec d'autres textes et d'autres régions sont indispensables¹⁰⁰. Les textes utilisés ne concernant que le domaine delphinal (Briançon, Château-Queyras, Embrun, Réotier et Upaix), les conclusions sont forcément incomplètes et passent sous silence le devenir des fortifications détenues par de nombreux seigneurs locaux. Pour ces derniers châteaux, nous ne connaissons ni les origines des réparations (guerre, entretien courant ou agrandissement), ni les techniques de construction mises en œuvre.

Les châteaux alpins semblaient être des constructions figées, d'après les analyses monumentales. Or, d'après les analyses de textes, de nombreuses réparations ont été accomplies entre 1368 et 1400, afin d'adapter les fortifications déjà existantes. Si les réparations à but défensif sont primordiales,

92. AD Isère, 8 B 662, ff 198 r°-199 r°, visite du château par le maître d'œuvre delphinal, 13 juillet 1390.

93. TIVOLLIER et ISNEL 1977, p. 55-56.

94. AD Isère, 8 B 662, f° 198 v°, 13 juillet 1390 : « *Item est necessarium refficere latrinas ejusdem aule et bospicia ejusdem facere* ».

95. AD Isère, 8 B 662, f° 195 r°, 22 juin 1390 : « *Item fiant infra turrim Illor tabule, due fiant duarum canarum cum dym. et due duarum canarum latitudinis, duorum pedes cum dym. et fiant stanua et banqui sufficienter et octo standeti. Item fiant duo vaseti seu dreycheria latitudinis tertium pedum. Item fiant tres licherie* ».

96. AD Isère, 8 B 662, ff 287 v°-288 r°, 24 juin 1390-24 juin 1391 : « *Item refferit idem magistrum operum quod ultra designata in dicto precio facto fecerunt in magna aula dicti castris duo magna scanna amparata ex duabus partibus de bonis postibus novis cum duobus marchepiez et*

duobus cbemissis quo scanna sunt longitudinis XII pedis et latitudinis unum pedum cum dymidio. In quibus scannis sunt certa due XII postium incluse duobus postibus positus in reparacione aliorum scannorum dicte aule. Item fecerunt ibidem de eorum postibus quatuor tritellos novos. Item duas leyterrias de postibus dum quarum una est in camera vocata domini nostri dalpbini, alia in camera castellani ».

97. AD Isère, B 4360, ff 8 v°-9 r°, 28 novembre 1390.

98. Sur l'exploitation des inventaires, voir : LORCIN 1992; sur un exemple régional, celui du château de La Bâtie-Neuve, voir : NICOLAS 1998.

99. AD Isère, B 4361, ff 7 r°-7 v° (11 août 1411) et f° 9 r° (14 novembre 1414).

100. CHAPELOT et BENOIT 1985, 370 p.; GUILLERÉ et GAULIN 1992, p. 51-108; JACQUIER 1994; CATTIN 1995, 207 p. et GUILLERÉ 1997, p. 59-79.

les réparations d'entretien courant apparaissent également comme vitales au seuil de l'année 1390, preuve que cet entretien faisait défaut auparavant. Cependant, à la fin du xiv^e siècle, aucune évolution technique ne touche les châteaux alpins, ni les modifications structurelles. Seuls les aménagements secondaires, souvent en bois (hourds, chaffaux,

échiffes, bretèches, coursières et parabandes)¹⁰¹, modifient temporairement l'aspect des châteaux. Il faudra attendre le second quart du xvi^e siècle pour voir apparaître des changements significatifs dans l'architecture militaire haut-alpine, avec l'adaptation à l'artillerie (Tallard est agrandi en 1522¹⁰², La Bâtie-Neuve en 1573¹⁰³).

101. Voir, à ce sujet : GUILHOT 1995, p. 49; colloque international sur *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, Lons-le-Saunier (23-25 octobre 1997) : actes à paraître.

102. Bernardin de Clermont-Tonnerre entreprend la construction de la chapelle funéraire et de la grande salle à partir de 1522. Le château est flanqué par des tours munies de canonniers à la française.

103. AD Hautes-Alpes, G 2848, 5 novembre 1573 : travaux entrepris par Pierre Paporin de Chaumont, évêque de Gap.

BIBLIOGRAPHIE

ANCEL B.

1995, «La mine du Fournel : l'exploitation rationnelle aux x^e-xiv^e siècles d'un filon de plomb argentifère», *Il monte calisio e l'argento nelle alpi dall'antichità al XVIII secolo*, Actes du colloque de Trento (12-14 octobre 1995), p. 161-193.

ANONYME

1910, «Construction des fortifications du Pertuis-Rostan en 1376», *Annales des Alpes*, p. 156-157.

BRESC H.

1972, *La correspondance de Pierre Ameilh, archevêque de Naples, puis d'Embrun (1363-1369), texte établi d'après le registre des archives vaticanes et annoté par H. Bresc*, Paris, 787 p.

CATTIN P.

1990, «Les comptes de construction du château de Rémens ou Château-Gaillard (Ain)», *Cahiers René de Lucinge*, n° 26, 1990, 111 p.

1995, «Le château de Saint-Rambert (Ain) au début du xiv^e siècle (1299-1340) d'après les comptes de la châtellenie», *Cahiers René de Lucinge*, n° 30, 207 p.

CHAPELOT O. et BENOIT P. (dir.)

1985, *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, Actes du colloque Mines, carrières et métallurgie dans la France médiévale (Paris, 9-14 juin 1982), Paris, 370 p.

CHEVALIER U.

1874, «Choix de documents historiques inédits sur le Dauphiné», *Bulletin de la société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère*, t. 6, Montbéliard, 400 p.

1913-1928, *Regeste Dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné des origines chrétiennes à l'année 1349*, 7 tomes, Valence-Vienne-Romans.

CHEVALIER U. et MAIGNIEN E.

1886, «Compte de Raoul de Louppy, gouverneur du Dauphiné de 1361 à 1369», *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, Valence, 74 p.

COLLIN H.

1978, «État des châteaux du comte de Bar en Lorraine en 1336», dans *La guerre et la paix - Frontières et violences au Moyen Âge*, Actes du 101^e congrès national des sociétés savantes (Lille, 1976), Section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610, Paris, p. 155-177.

COLLINO G.

1908, *Le carte della prevostura d'Oulx*, Pinerolo, 411 p.

CONTAMINE P.

1972, *Guerre, état et société à la fin du Moyen Âge. Études sur les armées des rois de France (1337-1494)*, Paris, 6^e section, 757 p.

1994, *La guerre au Moyen Âge*, Paris, 516 p.

CONTAMINE P. et GUYOTJEANNIN O. (dir.)

1996, *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge*, Actes du 119^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Amiens, 1994), section d'histoire médiévale et de philologie, Paris, 2 volumes, 366 p. et 313 p.

DARTEVELLE G.

1990, *Églises médiévales des Hautes-Alpes*, Taulignan, 119 p.

DUSSERT A.

1915, *Les états du Dauphiné aux xiv^e et xv^e siècles*, Grenoble, 374 p.

FAUCHERRE N.

1989, «Barbacanes, boulevards, ravelins et autres demi-lunes : inventaire incertain», dans *Aux portes du château*, Actes du 3^e colloque de castellologie, Flaran, p. 105-115.

FIERRO A.

1965, «Les enquêtes de 1339 en Dauphiné et en Faucigny : intérêt démographique», thèse de l'École des Chartes, 2 volumes, 545 p.

1978, «La population du Dauphiné du xiv^e au xx^e siècle», *Annales de démographie historique*, p. 355-417.

FOURNIER G.

1966, «La défense des populations rurales pendant la guerre de Cent Ans en Basse-Auvergne», Actes du 90^e congrès national des sociétés savantes (Nice, 1965), Paris, p. 157-199.

- GARDELLES J.
1980, *Le château, expression du monde féodal (Châteaux et guerriers de la France au Moyen Âge, t. 4)*, Strasbourg, 317 p.
- GUÉRARD M.
1857, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, Paris, 2 tomes, 651 et 944 p.
- GUILHOT J.-O.
1995, «Le cercle et la pierre, symboles de la modernité du pouvoir au XIII^e siècle, ou le donjon cherchant à s'affranchir du bois», *Le bois dans l'architecture*, Actes du colloque de la direction du Patrimoine (Rouen, novembre 1993), Paris, p. 48-54.
- GUILLAUME P.
1879, *Les premières fortifications de Briançon*, Gap, 32 p.
1881, «Rôle des donations faites à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem et à la commanderie de Saint-Martin à Gap aux XI^e et XII^e siècles», *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, fascicule 6, p. 157-159, 177-189.
1884, «Note sur les fortifications des Hautes-Alpes au XIV^e siècle», *Bulletin du comité des travaux historiques - Archéologie*, n° 3, p. 12-14.
- GUILLERÉ C. et GAULIN J.-L.
1992, «Des rouleaux et des hommes : premières recherches sur les comptes de châtelainies savoyards», *Études Savoisiennes*, 1, p. 51-108.
- GUILLERÉ C.,
1997, «Le financement de la guerre au Moyen Âge : l'exemple savoyard sous le règne d'Amédée V», dans *La société savoyarde et la guerre* (Actes du 36^e congrès des sociétés savantes de la Savoie), Chambéry, p. 59-79.
- JACQUIER E.
1994, «Les châteaux médiévaux en Bourgogne du Sud», thèse de doctorat, Paris IV-Sorbonne.
- LORCIN M.-T.
1992, «Les inventaires de châteaux : réflexions sur une source», dans *Le château médiéval, forteresse habitée (X^e-XIV^e siècle)*, Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Documents d'archéologie française n° 32, Paris, p. 15-19.
- MALLÉ M.-P.
1983, «L'inventaire de l'architecture rurale dans les Hautes-Alpes. Problèmes méthodologiques et premiers résultats», *Le monde Alpin et Rhodanien*, n° 4 bis, p. 29-76.
- MANTEYER G. DE
1932, «Le livre journal tenu par Fazy-de-Rame», *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, p. 1-354.
1945, «Les dieux des Alpes de Ligurie», *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, p. 508.
- MAZARD C.
1990, «Les châteaux delphinaux de Grésivaudan d'après l'enquête de 1339», dans *Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes*, Collection Art et Archéologie en Rhône-Alpes n° 6, Lyon, p. 83-86.
- MESQUI J.
1979, *Provins, la fortification d'une ville au Moyen Âge*, Bibliothèque de la société française d'archéologie, n° 11, Paris, 317 p.
- MIQUEL J.
1989, «L'attaque et la défense des portes au Moyen Âge à travers les miniatures et les récits des chroniqueurs», dans *Aux portes du château*, Actes du 3^e colloque de castellologie, Flaran, p. 33-49.
- NICOLAS N.
1996, «État des fortifications en Embrunais à partir de 1368, avec des comparaisons en Gapençais et en Champsaur», mémoire de DEA, Université Aix-Marseille I, 3 volumes, 178, 93 et 28 p.
1998, «Le mobilier du château de La Bâtie-Neuve et du palais épiscopal de Gap en 1491», *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, p. 75-102.
- POINDRON P.
1968, «L'expansion du comté de Provence vers le nord sous les premiers Angevins (1246-1343)», *Provence historique*, t. 18, fascicule 72, p. 217-218.
- REQUIN H.
1912, «Laugier Sapor, évêque de Gap et chancelier de Provence, son emprisonnement dans le château de Tarascon (1425-1427)», *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, p. 197-278.
- REY-HUCHARD V.
1971, «L'architecture militaire en Dauphiné à la fin du Moyen Âge», thèse de l'École des Chartes, 2 volumes, 141 et 327 p.
- ROMAN J.
1888, *Répertoire archéologique du département des Hautes-Alpes*, Paris, 232 p.
1889, «L'expédition des provençaux en Dauphiné, en 1368-1369», *Annales des Basses-Alpes*, n° 33, p. 104-115.
1890, *Tableau historique du département des Hautes-Alpes*, Paris, 385 p.
- SAILHAN P.
1991, *La fortification : histoire et dictionnaire*, Paris, 259 p.
- SCLAFERT T.
1926, *Le haut-Dauphiné au Moyen Âge*, Paris, 766 p.
1929, «La vie dans la montagne de Séuze du XIV^e au XVI^e siècle», *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, p. 40-87.
- TIVOLLIER J. et ISNEL P.
1977, *Le Queyras*, 498 p.
- VAILLANT P.
1951, *Recueil de documents relatifs à l'histoire du droit municipal en France des origines à la Révolution - Les libertés des communautés dauphinoises des origines au 5 janvier 1355*, Paris, 677 p.